

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DANS LE STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ANGLE DES RUES SAINT-VALLIER OUEST ET CARILLON, QUARTIER SAINT-SAUVEUR (CeEt-989)

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ
VILLE DE QUÉBEC

MARS 2026



© 2026
VILLE DE QUÉBEC
TOUS DROITS RÉSERVÉS

DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, 2026
ISBN 978-2-89552-224-9 (PDF)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DANS LE STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ANGLE DES RUE
SAINT-VALLIER OUEST ET CARILLON, QUARTIER SAINT-SAUVEUR (CœEt-989)

RAPPORT FINAL

PRÉSENTÉ À

MME CAROLINE PARENT, ARCHÉOLOGUE
Section Biens patrimoniaux et archéologie
Division Culture et patrimoine
Service Culture et Patrimoine

VILLE DE QUÉBEC

PAR

MME CÉLINE DUPONT-HÉBERT, ARCHÉOLOGUE
LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ INC.
75. BOUL. CHAREST EST, CP55018, QUÉBEC, QUÉBEC, G1K 9A4

MANDATAIRE DU

PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE
25-LAHP-04

MARS 2026

PAGE COUVERTURE:

« PLAN OF THE CITY AND FORTIFICATIONS OF QUEBEC, PAR J.-B. DUBERGER, 1808 (PARCS CANADA LOCAL CLASS
NO.: H2/340/QUEBEC/1808, BOX NUMBER: 2000212883) »

POUR CITER CE RAPPORT:

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ. 2026. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DANS LE STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ANGLE
DES RUES SAINT-VALLIER OUEST ET CARILLON, QUARTIER SAINT-SAUVEUR (CœEt-989). VILLE DE QUÉBEC. 41 P. + ANNEXE

RÉSUMÉ TECHNIQUE

NOM DU SITE : Rue Saint-Vallier Ouest

CODE BORDEN : CeEt-989

LOCALISATION : rue Carillon et rue Saint-Vallier Ouest

MUNICIPALITÉ : Agglomération de Québec

BASSIN HYDROGRAPHIQUE : Montmorency

PROPRIÉTAIRE : Ville de Québec

LOT CADASTRAL : 5 343 416

RENSEIGNEMENTS SUR L'INTERVENTION

PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE : 25-LAHP-04

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION : Céline Dupont-Hébert

DATE D'INTERVENTION : 20 juin au 3 juillet 2025

TYPE D'INTERVENTION : Inventaire archéologique mécanique et manuel

NUMÉROS D'OPÉRATION ET DE SOUS-OPÉRATION UTILISÉS : CeEt-989-1A à 1D

MILIEU : Terrestre perturbé, fortement aménagé

AUTRE : Déclaration de découverte et attribution du code Borden

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

Vestiges maçonnerie : CeEt-989-1A100 et 1A200, CeEt-989-1B100 et 1B200 (fin XIX^e siècle)

Négatifs de pieux : CeEt-989-1C50 (XVIII^e-XIX^e siècles)

Assemblage mobilier: CeEt-989-1C4 et 1C6

ANALYSE SPÉCIALISÉE

Aucune

ÉCHANTILLONS

Aucun

RÉSUMÉ

En amont de la construction d'un édifice à vocations multiples dans les limites du stationnement municipal situé à l'angle des rues Saint-Vallier Ouest et Carillon, dans le quartier Saint-Sauveur à Québec, un inventaire archéologique mécanique et manuel ciblé a été réalisé à l'été 2025. L'étude sommaire du potentiel archéologique du lieu effectuée par la Ville de Québec avait permis d'identifier une occupation depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle, dont la présence d'une auberge qui avait été utilisée comme lieu d'hivernage des troupes américaines durant le siège de Québec de 1775-1776. Alors que les perturbations du XX^e siècle paraissaient importantes dans la partie ouest du stationnement, l'impact de ces dernières dans les parties centrale, nord et est de l'îlot semblaient moindre, d'où l'intérêt de procéder à une évaluation sur le terrain.

C'est dans cette perspective qu'a été réalisée l'intervention archéologique de 2025. Au terme de l'intervention, des témoins pouvant être associés à l'occupation de l'auberge, notamment de la culture matérielle de la fin du XVIII^e siècle et des empreintes de pieux, ont été retrouvés. Une intervention archéologique complémentaire a donc été recommandée les concernant. Les résultats de cette intervention sont donc présentés dans ce rapport.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

VILLE DE QUÉBEC

Madame Caroline Parent, *archéologue M.A., Section Biens patrimoniaux et archéologie, Division Culture et patrimoine, Service Culture et Patrimoine*

Monsieur Stéphanie Noël, *archéologue M.A., Section Biens patrimoniaux et archéologie, Division Culture et patrimoine, Service Culture et Patrimoine*

Équipe des travaux publics de la Ville de Québec

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

Madame Céline Dupont-Hébert, *archéologue Ph.D., chargée de projet, responsable de l'intervention, recherche, analyse des données, traitement et inventaire de la culture matérielle, rédaction*

Monsieur Étienne Bernier Ouellet, *professionnel de terrain B.A.*

COLLABORATRICE

Madame Marie Fournier, *archéologue M.A. et infographe, Archéo-CAD*

REMERCIEMENTS

La Horde patrimoine appliqué tient à souligner la collaboration et la curiosité de l'équipe des travaux publics de la Ville de Québec ainsi qu'à remercier le personnel de la Bibliothèque de Saint-Sauveur pour l'accessibilité au confort des installations sanitaires.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
I. Démarche archéologique et méthodologie	5
I.1 Enregistrements terrain.....	5
I.2 Spécificités méthodologiques	6
I.2 Culture matérielle et échantillons.....	6
I.3 Analyse et intégration.....	6
II. Paysage et occupation humaine, en bref.....	7
II.1 Topographie, déglaciation et habitabilité ancienne.....	7
II.2 Occupation par les Premiers Peuples et contacts.....	9
II.3 Occupation historique euro-qubécoise.....	10
II.4 Le XIX ^e siècle	13
II.5 Le XX ^e siècle.....	15
II.6 Vocation actuelle et état des lieux.....	18
II.7 Recherches archéologiques antérieures.....	18
III. Résultats de l'intervention archéologique de 2025	20
III.1 Le stationnement municipal (depuis 1974).....	20
III.2 Sous-opérations CeEt-989-1A et CeEt-989-1B.....	22
Événements 0-1: roche mère et sol naturel anthropisé	22
Événement 2: indices d'activité avant la fin du XIX ^e siècle.....	23
Événement 3: construction d'un bâtiment (entre 1879-1898).....	23
Événement 4: réfection ou ajout aux fondations (1898-1974).....	25
Événement 5: préparation à l'aménagement du stationnement (vers 1974).....	26
Événement 6: aménagement du stationnement (1974).....	26
Synthèse	26
III.3 Sous-opération CeEt-989-1C.....	31
Événements 0-1: sol naturel et sol naturel anthropisé.....	31
Événement 2: alignement de pieux (vers 1769-vers 1898).....	31
Événement 3: perturbation (fin XIX ^e siècle-1974).....	34
Événement 4: aménagement du stationnement municipal (1974)	34
Synthèse	34
III.4 Sous-opération CeEt-989-1D	37
Événements 0-1 : sol naturel et sol naturel anthropisé	37
Événement 2: activité indéterminée (avant 1974)	38
Événement 3: stationnement municipal (1974)	39
Synthèse	39
Conclusion	41
Bibliographie.....	42
Annexe 1. Inventaire des artefacts et des écofacts	44

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Localisation générale de l'aire d'intervention de 2025.....	2
Figure 2.	Limites du site archéologique sur fond de carte topographique.....	3
Figure 3.	Localisation des sous-opérations archéologique sur imagerie satellite.....	4
Figure 4.	Régions physiographiques de la région de Québec (Lamarche, 2011 : 62).	7
Figure 5.	Position du seul de Québec, entre Neuville et Donnacona à l'ouest de Québec, durant la période du Proto-Saint-Laurent (Lamarche 2011 : 126).	8
Figure 6.	Dépôts superficiels dans la région de Québec (Larmarche 2011 : 69).....	8
Figure 7.	Extrait du « Plan de Québec en la Nouvelle-France assiégé par les Anglais le 16 d'octobre 1690 jusqu'au 22 du dit mois (...) », 1690, par Robert de Villeneuve (Archives nationales d'outre-mer FR ANOM 03DFC354C; le nord se situe à gauche de l'image).	11
Figure 8.	Extrait du « Plan of the town and fortifications of Quebec with the ground between the St Lawrence and St Charles rivers, extending two miles in front », 1786, par William Chewitt (BANQ E21 S555 SSS222 P3, fonds Ministère Terres et Forêts).	12
Figure 9.	Extrait du « Plan of the city and fortifications of Quebec, par J.-B. Duberger, 1808 » (Parcs Canada Local class no.: H2/340/Quebec/[1808], Box number: 2000212883).	12
Figure 10.	Divers extraits de journaux du XIX ^e siècle. Notez qu'il y a eu un Neptune Inn dans le quartier du Vieux-Port également.	13
Figure 11.	Extrait de l' « Atlas of the city of Quebec from actual surveys (...) », 1879, par H.W. Hopkins, Provincial Surveying and Pub. Co. (BANQ G1144 Q4 G475 H794 1879).....	14
Figure 12.	Extrait de la planche 34 du « Insurance Plan of the city of Quebec, Canada », 1898, Charles E. Goad (BANQ 0003028680).	14
Figure 13.	Vue du quartier Saint-Sauveur en ruine après l'incendie 1889 à partir du marché Saint-Pierre (BANQ P600 S6 D1 P749, collection initiale).	15
Figure 14.	Extrait du feuillet 34 de l' « Insurance plan of the city of Quebec », 1910, Charles E. Goad (BANQ 0003657013).....	16
Figure 15.	Extrait du feuillet 34 de l' « Insurance plan of the city of Quebec », 1923 (BANQ P600 S4 SS1 D31, collection initiale).....	16
Figure 16.	Photographie du théâtre français et de l'édifice adjacent (Archives de la Ville de Québec No Q-C1-14-N0023-N002390).....	17
Figure 17.	Extrait du feuillet 34 de l' « Insurance plan of the city of Quebec, vol. 1 », 1957-1961, par l'Underwriters Survey Bureau Limited (BANQ 0000174294).	17
Figure 18.	Photographie du journal Le Soleil, 7 novembre 1974, montrant le démantèlement du Cinéma Laurier (BANQ 0004878815).	18
Figure 19.	Sites et zones d'information archéologique à proximité de l'aire d'intervention de 2025.....	19
Figure 20.	Vue générale vers l'est de la sous-opération CeEt-989-1B et sa paroi est illustrant l'effet de l'aménagement du stationnement (25LAHP04-041).	20
Figure 21.	Vue générale des sous-opérations de l'intervention archéologique de 2025 illustrant la position des vestiges et certaines élévations clé.	21
Figure 22.	Vue générale en plongée vers l'est du sondage manuel réalisé dans la sous-opération CeEt-989-1A (25LAHP04-028).....	22
Figure 23.	Vue vers le sud des vestiges CeEt-989-1A100 et 1A200 ainsi que de l'étroite tranchée de construction (25LAHP04-032). Notez l'assise inférieure.....	23

Figure 24. Vue générale en plongée vers le nord des vestiges CeEt-989-1A100 et 1A200 (25LAHP04-016).	24
Figure 25. Vue générale des vestiges CeEt-989-1B100 et 1B200 (25LAHP04-038).	24
Figure 26. Vue en plongée vers l'est du vestige CeEt-989-1A200 et des blocs de béton fracturés (25LAHP04-021).	25
Figure 27. Vue vers l'est du vestige CeEt-989-1B200 et du bloc de béton (25LAHP04-054).	25
Figure 28. Superposition des sous-opérations et des vestiges sur le plan de Duberger de 1808.	27
Figure 29. Superposition des sous-opérations et vestiges sur le plan d'assurance de Charles E. Goad de 1898.	28
Figure 30. Planche synthèse de la sous-opération CeEt-989-1A.	29
Figure 31. Planche synthèse de la sous-opération CeEt-989-1B.	30
Figure 32. Alignement de négatifs de pieux CeEt-989-1C50, vue en plongée vers le sud (25LAHP04-062).	31
Figure 33. Sélection d'artéfacts provenant du lot CeEt-989-1C6.	33
Figure 34. Sélection d'artéfacts provenant du lot CeEt-989-1C4.	35
Figure 35. Planche synthèse de la sous-opération CeEt-989-1C.	36
Figure 36. Carottes issues du sondage à la tarière manuelle (1 po) montrant la poursuite de l'argile bleue CeEt-989-1A9 (25LAHP04-084 et 25LAHP04-085).	37
Figure 37. Vue en plongée vers l'est de l'interface entre les lots CeEt-989-1D6 et CeEt-989-1D7 (25LAHP04-076).	38
Figure 38. Extrait de la figure 29 de ce rapport. Superposition des sous-opérations et vestiges au plan d'assurance de 1898 de Charles Goad.	39
Figure 39. Planche synthèse de la sous-opération CeEt-989-1D.	40

INTRODUCTION

L'intervention archéologique de 2025 dans le stationnement municipal Saint-Vallier, dans le quartier Saint-Sauveur à l'angle des rues Saint-Vallier Ouest et Carillon (figures 1 à 3), devait précéder les travaux de construction d'un édifice à vocations multiples à cet emplacement. Elle fait suite à une analyse préliminaire du potentiel archéologique, qui soulignait la présence continue de bâtiments depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle. La Ville de Québec a requis la réalisation d'un inventaire archéologique mécanique et manuel par sondages ciblés afin de documenter l'intégrité des ressources potentielles identifiées et de planifier, le cas échéant, des interventions complémentaires.

Situé en marge des limites historiques de la ville de Québec, le quartier Saint-Sauveur est souvent exclu de la cartographie ancienne. Pourtant, le tracé du chemin de Lorette, dont l'ordonnance par l'Intendant Raudot remonte à 1706, traverse le futur quartier sans doute depuis une période plus ancienne. Il faut donc croire que des constructions associées à des services, mais aussi à des résidences, ponctuaient déjà le territoire. De plus, ce tracé demeure ancré dans le paysage urbanisé moderne. L'axe de la rue Saint-Vallier Ouest marque cet héritage du Régime français.

Ainsi, La Horde patrimoine appliqué a obtenu le mandat de réaliser cette intervention archéologique qui s'est déroulée du 20 juin au 3 juillet 2025 sous la supervision de l'archéologue Céline Dupont-Hébert, accompagnée d'un professionnel de terrain. Le permis de recherche archéologique **25-LAHP-04** a été octroyé à la firme pour cet inventaire en conformité avec le règlement sur la recherche archéologique de la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec* (P-9.002, r.2.1). L'équipe du Service des travaux publics de la Ville de Québec était responsable de la signalisation et de la sécurisation du chantier de même que des excavations mécaniques sous la supervision de l'archéologue.

Alors que les sondages mécaniques et manuels témoignent des nombreuses perturbations sur le site du stationnement municipal depuis son aménagement (vers 1974), des vestiges dérasés en maçonnerie de pierre, associés à une construction de la fin du XIX^e siècle, ont été documentés. De plus, deux négatifs de pieux orientés est-ouest ont pu être observés. Ces derniers étaient comblés par une riche culture matérielle de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècle, confirmant une occupation appartenant à tout le moins au Régime britannique.

Ce rapport d'intervention présente donc les résultats de l'inventaire archéologique ciblé lesquels ont mené à l'attribution d'un code Borden (CeEt-989) par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (ci-après MCC) pour la propriété municipale.



FIGURE 1. LOCALISATION GÉNÉRALE DE L' AIRE D'INTERVENTION DE 2025.

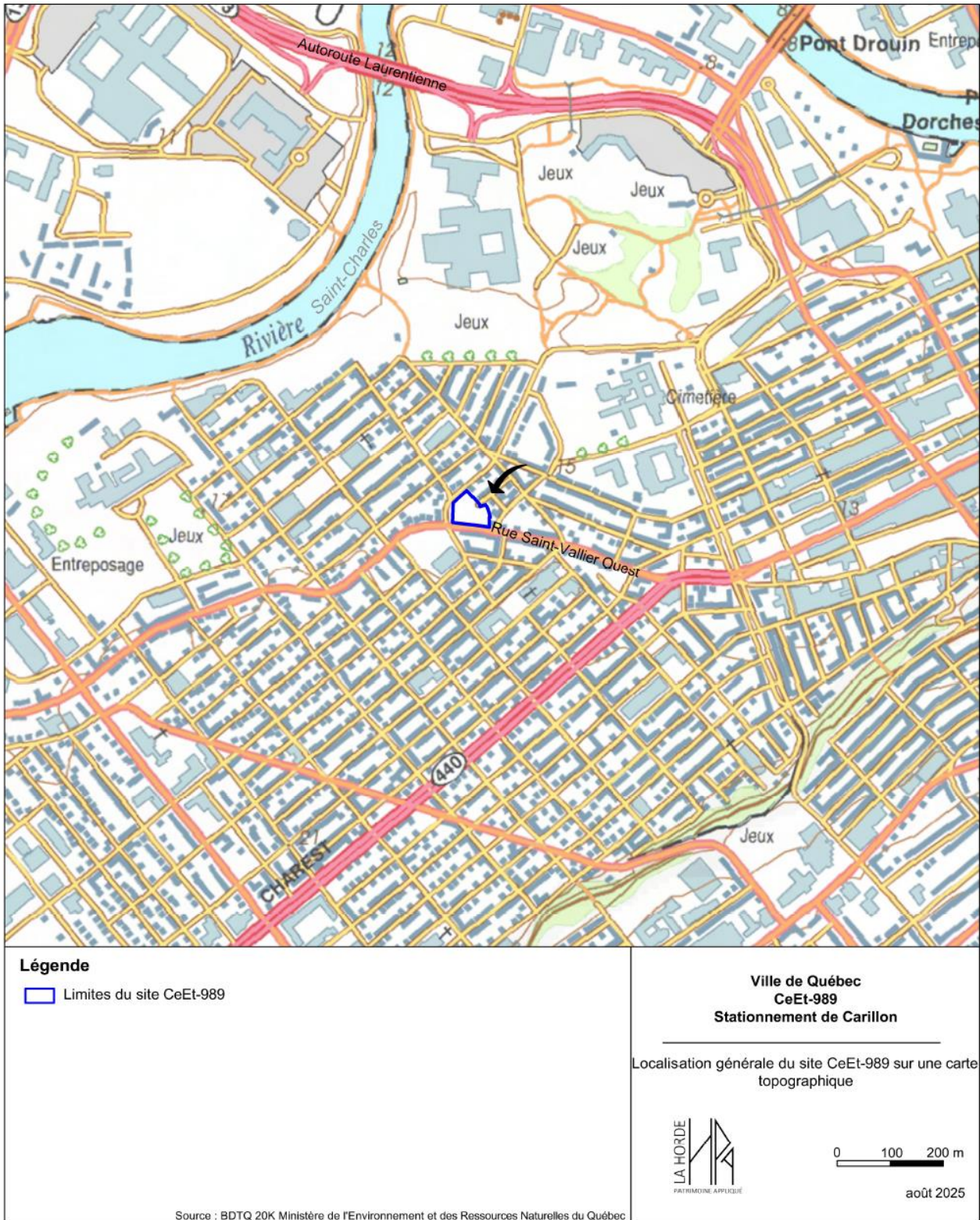


FIGURE 2. LIMITES DU SITE ARCHÉOLOGIQUE SUR FOND DE CARTE TOPOGRAPHIQUE.



FIGURE 3. LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUE SUR IMAGERIE SATELLITE.

I. DÉMARCHE ARCHÉOLOGIQUE ET MÉTHODOLOGIE

L'évaluation du potentiel archéologique par la Ville de Québec laissait présager un potentiel archéologique moyen à élevé dans la partie est du stationnement municipal où les perturbations identifiées semblaient moindres. La présence de ressources archéologiques devait donc être attestée et leur intégrité, évaluée.

La démarche archéologique, développée par le mandant, visait l'atteinte des objectifs suivants :

- Confirmer la présence des ressources archéologiques identifiées durant l'évaluation du potentiel archéologique par la Ville de Québec ;
- Documenter l'intégrité des ressources archéologiques ;
- Proposer des interprétations préliminaires visant à préciser la valeur archéologique et patrimoniale des ressources archéologiques ;
- Formuler des recommandations au regard des travaux projetés au terme desquels les ressources allaient être fortement altérées.

Pour ce faire, un inventaire archéologique par sondages mécaniques et manuels ciblés a été préconisé. La position des sondages a été déterminée par la Ville de Québec en prenant en considération les perturbations modernes. L'approche bimodale visait à traverser de manière optimale les remblais modernes, dont l'épaisseur était possiblement connue grâce à la réalisation de forages préalables visibles en surface, dans le but d'atteindre les niveaux archéologiques en place, pour ensuite procéder à la réalisation de sondages manuels d'une dimension de 1 m sur 1 m, excavé jusqu'à l'atteinte du sol stérile.

Quatre aires ont donc été ciblées. Chacune d'entre elles, aux dimensions de surface variables, a fait l'objet d'une excavation mécanique sous la supervision de La Horde patrimoine appliqué. Dans chacune d'elles, un sondage manuel de 1 m sur 1 m a été effectué. Afin de permettre une utilisation continue du stationnement municipal par les citoyens et clients des commerces, les aires ont été excavées une à la fois, puis remblayées immédiatement.

I.1 ENREGISTREMENTS TERRAIN

Le protocole d'enregistrement nommé Système de Tikal (Swannack 1973, Parcs Canada 2005) est celui qui a été préconisé pour l'intervention archéologique de 2025. La nomenclature implique l'utilisation du code Borden attribué au site recensé (CeEt-989) associé à un numéro d'opération archéologique (attribué à une aire d'intervention ou une approche terrain par exemple), à un numéro de sous-opération (attribué à une aire d'intervention plus ciblée, un sondage ou une approche terrain par exemple) puis à un numéro de lot (interprétation d'un événement de déposition ou d'excavation, d'un vestige ou d'une manifestation archéologique précise). La combinaison de ces éléments constitue la provenance des données archéologiques. Dans le cadre de cette intervention, les provenances générales suivantes ont été déterminées (voir figure 3) :

- CeEt-989-1A : sondage mécanique et manuel au sud-est du stationnement municipal;
- CeEt-989-1B : sondage mécanique et manuel au centre sud du stationnement municipal;
- CeEt-989-1C : sondage mécanique et manuel au centre du stationnement municipal;
- CeEt-989-1D : sondage mécanique et manuel dans la partie nord du stationnement municipal.

Les enregistrements, consignés dans des fiches créées à cette fin, sont accompagnés d'un relevé photographique de l'intervention archéologique. L'ensemble est soumis au dossier technique en compagnie d'un registre des clichés. Des dessins stratigraphiques pertinents ont été effectués. Les relevés d'arpentage ont été effectués par l'archéologue à l'aide d'un GNSS RTK Emlid Reach RS3 (marge d'erreur inférieure à 0,02 m; NAD83(CSRS) / MTM 7 CGVD28 height). L'ensemble des relevés de localisation a été intégré dans un fichier géoréférencé joint au dossier technique associé à ce rapport.

1.2 SPÉCIFICITÉS MÉTHODOLOGIQUES

Le tamisage à sec à l'aide d'une grille de 6 mm (1/4 po) a été requis pour la déposition d'intérêt observée dans le sondage CeEt-989-1C où une grande quantité de culture matérielle a été recueillie. Le tamisage à sec n'a pas été utilisé dans les autres sondages.

Des sondages à la tarière manuelle (Oafkield modèle L, diamètre 1 po) ont été effectués en fin d'excavation pour confirmer l'atteinte des sols stériles et l'absence de signaux anthropiques anciens ayant pu être enfouis sous des sols en apparence d'origine naturelle. Le cas échéant, une description des observations accompagne la fiche de sondage et des photographies ont pu être prises.

1.2 CULTURE MATÉRIELLE ET ÉCHANTILLONS

La culture matérielle recueillie durant la fouille des sondages manuels a été conservée dans des sacs refermables sur lesquels la provenance archéologique a été inscrite. Ces derniers ont été conservés dans une boîte de plastique rigide jusqu'à leur transport au lieu de traitement. Un séchage contrôlé des biens mobiliers n'a pas été nécessaire avant le traitement puisque les sols étaient secs. Les artefacts et les écofacts ont été nettoyés à sec ou à l'eau à l'aide d'une petite brosse à poils doux en fonction de leur matériau dominant le plus sensible. Ils ont par la suite été numérotés (provenance archéologique), puis inventoriés selon les exigences de la Ville de Québec (L'Anglais, 1994) à l'aide d'ouvrages et de sites Internet de référence. Certains artefacts ou écofacts ont été photographiés. À terme, ils ont été ensachés dans un sac refermable propre dans lequel une étiquette indiquant la nature et la fonction du contenu est insérée. L'inventaire de la collection est joint au dossier technique et à l'annexe 1 de ce rapport.

La collection a été remise à la Ville de Québec.

Aucun échantillon n'a été recueilli durant l'intervention archéologique.

1.3 ANALYSE ET INTÉGRATION

L'ensemble des données terrain a été confronté aux sources historiques et cartographiques ainsi qu'aux données des interventions antérieures à proximité afin de présenter un portrait raisonnable de la séquence événementielle d'occupation des lieux et de formuler des recommandations pertinentes pour les interventions futures. Cette démarche permet de contextualiser les découvertes archéologiques et leur importance patrimoniale et constitue une contribution essentielle à la compréhension des populations humaines sur le territoire québécois

II. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE, EN BREF

II.1 TOPOGRAPHIE, DÉGLACIATION ET HABITABILITÉ ANCIENNE¹

Le paysage ancien de la Basse-Ville de Québec est fortement influencé par les différentes périodes glaciaires et proglaciaires marquant la transition entre le Pléistocène (2,58 millions d'années à 11 700 ans AA) et l'Holocène (11 700 ans AA à aujourd'hui). Plus spécifiquement, la région de Québec présente des attributs géologiques exceptionnels, marqués par une avancée des Appalaches au-delà de l'actuel fleuve Saint-Laurent représentée par la colline de Québec (élévation moyenne de 50 m NMM) ainsi que par les hauteurs du Bouclier canadien (chaîne de montagnes des Laurentides, élévations de plus de 100 m NMM) qui coïncident les Basses-Terres du Saint-Laurent en contrebas à une élévation moyenne de 20 m NMM (figure 4). Cette morphologie particulière a un effet important sur l'écoulement des eaux issu de la fonte des glaciers.

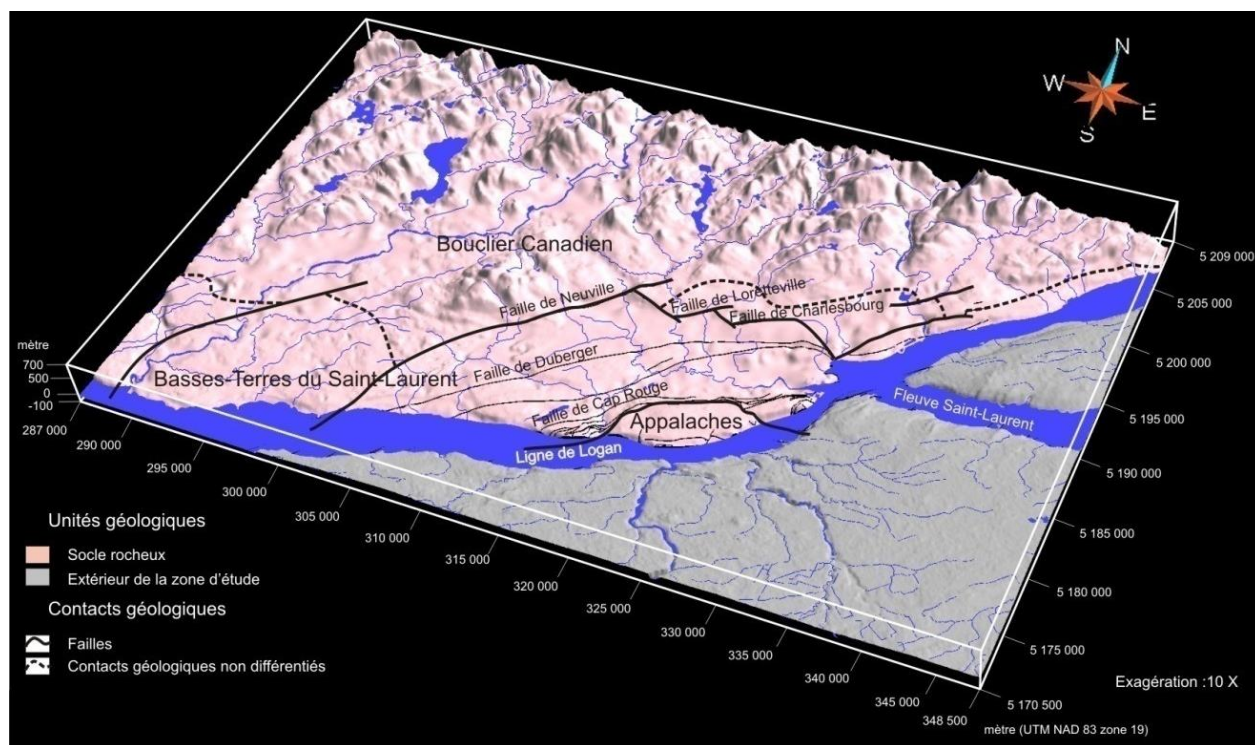


FIGURE 4. RÉGIONS PHYSIOGRAPHIQUES DE LA RÉGION DE QUÉBEC (LAMARCHE, 2011 : 62).

Alors que s'amorce la fonte des glaciers vers 13 000 ans AA, des milieux hydrographiques distincts se forment de part et d'autre du seuil de Québec (figure 5) marquant une transition entre les eaux salines (Mer de Goldthwait, élévation moyenne de 130 m NMM) et les eaux douces (Mer de Champlain, élévation moyenne de 200 m NMM). La fonte des glaces au seuil de Québec libère les deux masses d'eau, ce qui génère des conditions d'eaux saumâtres dans la région de Québec vers 9 700 ans AA. Cette période marque la transition vers le Proto-Saint-Laurent (8 000 ans-3000 ans AA, élévation moyenne de 65 m NMM). (Lamarche, 2011 : 126-130). À cette période hautement variable du point de vue des conditions

¹ Tiré de La Horde patrimoine appliqué, 2024

hydrographiques, un chenal se crée dans la dépression Cap-Rouge - Limoilou (figure 5). La présence de ce chenal est confirmée par l'identification de sédiments deltaïques enfouis en Basse-Ville de Québec

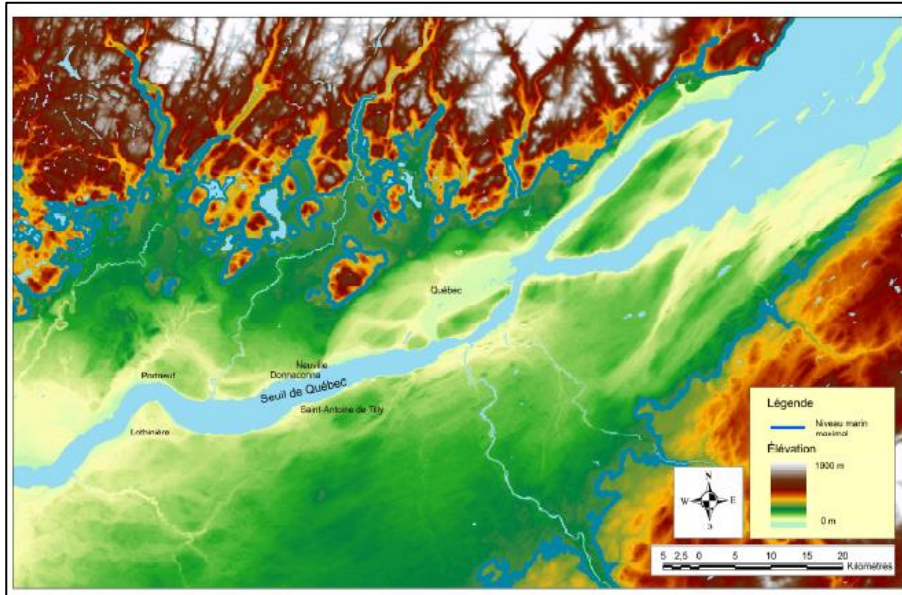


FIGURE 5. POSITION DU SEUIL DE QUÉBEC, ENTRE NEUVILLE ET DONNACONA À L'OUEST DE QUÉBEC, DURANT LA PÉRIODE DU PROTO-SAINTE-LAURENT (LAMARCHE 2011 : 126).

La période associée au Proto-Saint-Laurent voit deux transgressions majeures. La transgression Laurentienne (vers 6 000 ans AA) aurait fait monter le niveau de l'eau à près de 15 m NMM dans la région de Québec. Lors de la seconde transgression, la Phase Mitis (entre 2 500-1 000 ans AA), le niveau de l'eau aurait atteint jusqu'à 8 m NMM (Lamarache, 2011 : 129). Ces événements ont favorisé le dépôt d'alluvions (sédiments estuariens) formant des terrasses (figure 6).

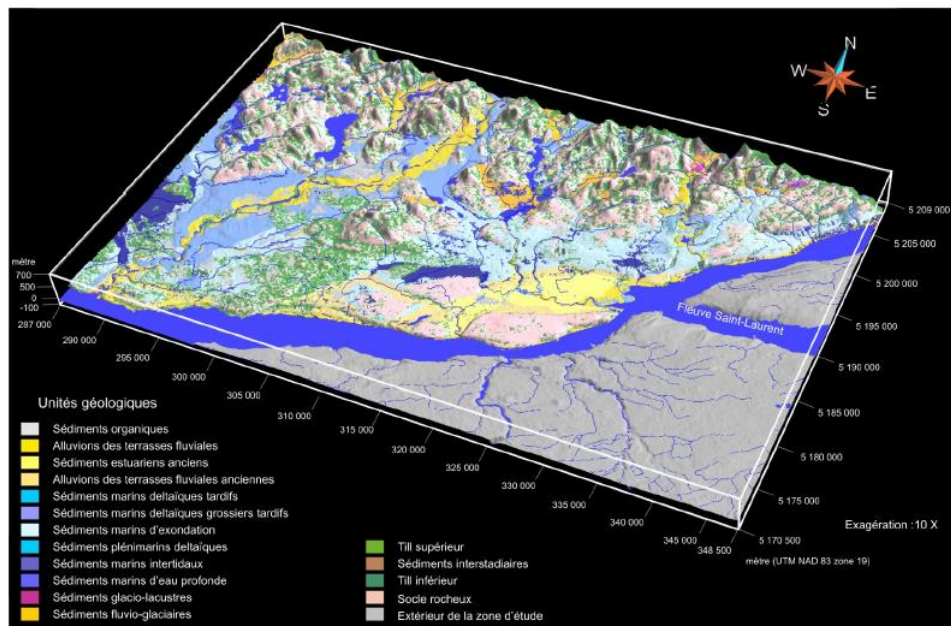


FIGURE 6. DÉPÔTS SUPERFICIELS DANS LA RÉGION DE QUÉBEC (LAMARCHE 2011 : 69).

Il est évident, à travers la littérature scientifique, que durant la période associée au Proto-Saint-Laurent, le niveau de l'eau est extrêmement variable (Dionne, 1988 et 1997). Le niveau actuel du fleuve Saint-Laurent se stabilise après la seconde transgression, soit entre 2 500 ans et 1 000 ans AA. La flore qui s'y développe est celle associée aux forêts boréales mixtes en climat tempéré avec des conditions de drainage de plus en plus favorables aux espèces floristiques des milieux secs (Garneau, 1997). Le secteur à l'étude aurait été stabilisé et habitable vers 2 000 ans AA.

II.2 OCCUPATION PAR LES PREMIERS PEUPLES ET CONTACTS²

Bien qu'il a déjà été établi que le secteur devait être submergé jusqu'à une période récente de la Préhistoire, la présence de communautés des Premiers Peuples aux abords de la rivière Saint-Charles à la période Archaïque (9 000 ans à 3 000 ans AA) est recensée près de l'aire d'intervention sur le site CeEt-884, situé sur le boulevard Langelier dans le Parc du Moulin (à ~400 m de l'aire d'intervention, élévation de 11 m à 13,50 m NMM) (Rouleau et Fortier, 2011). Des témoins matériels d'une occupation de l'Archaïque laurentien (6 000 ans à 4 000 ans AA) ont également été mis au jour sur le site de l'Hôpital général de Québec (CeEt-600, à ~330 m de l'aire d'intervention, élévation de 10 à 12 m NMM) (Chrétien et Bernier, 2002). Ces occupations indiquent, à tout le moins, que ce secteur de la rivière Saint-Charles et ses ressources étaient connus des communautés.

À la période de Contact, qui marque la transition entre la Préhistoire et l'arrivée des Européens, les explorateurs confirment, cette fois par écrit, la présence de communautés sur les rives du Saint-Laurent depuis la Gaspésie. Jacques Cartier qui aurait séjourné aux confluents des rivières Lairet et Saint-Charles souligne l'existence du village de Stadaconé à une demi-lieue (1,6 km)³ de son propre campement (Plourde, 2008). Plourde (2008) a proposé l'hypothèse selon laquelle ce village de Stadaconé se situerait dans les limites historiques de la propriété de l'Hôpital général. Malheureusement, aucun vestige découvert dans ce rayon de 1,6 km n'a pu être associé à Stadaconé.

Moins d'un siècle plus tard, Samuel de Champlain s'établit à Québec. Dans son récit de voyages de 1613, il ne mentionne pas le village de Stadaconé, mais sa cartographie illustre néanmoins une présence des Premiers Peuples dans la région et dans l'embouchure de la rivière Saint-Charles. Il prétend même avoir retrouvé les vestiges du camp de Jacques Cartier à une lieue (3,2 km) de l'embouchure (Champlain, 1613).

Bien que plusieurs chercheurs s'entendent sur le lieu de séjour de Jacques Cartier le long de la rivière Saint-Charles et que les archéologues préhistoriens semblent accepter l'hypothèse de Plourde sur l'emplacement de Stadaconé, l'auteure tend à s'en éloigner. Évidemment, Plourde se base sur une analyse du paysage et des stratégies de subsistance des peuples sédentaires de la vallée du Saint-Laurent, mais avant les années 1950, les chercheurs croyaient que Stadaconé était situé en Haute-Ville :

² Tiré et bonifié de La Horde patrimoine appliqué 2024

³ Ancienne lieue de Paris (avant 1674) équivaut à 3,248 km ou 3,266 km (aucune source en ligne pouvant soutenir cette conversion, à l'exception de Wikipedia, n'a été trouvée). Conversion tirée de Rouleau et Fortier (2011).

« Avant 1950, les chercheurs situaient Stadaconé à la haute-ville. Aujourd’hui, les archéologues penchent plutôt pour des emplacements semblables à ceux de sites iroquoiens déjà découverts. Il s’agit de lieux bien drainés, favorables à la culture et bordant un cours d’eau. La proximité de boisés inondés par des barrages de castors était aussi recherchée, car ils fournissaient quantité d’arbres morts utilisés entre autres pour la charpente des maisons longues. »

Site Internet de la Ville de Québec

Dans son argumentaire, Plourde (2008 : 11) cite même Cartier pour appuyer son propos :

« Y a un affourcq d’eaues lequel est fort beau-et delectable pour mectre navires où [...] y a une terre double de bonne haulteur toute labourée aussi bonne terre que jamays homme vyd et là est la ville et demourance de Donnacona [...] laquelle demourance se nomme Stadaconé [...] soubz laquelle haulte terre vers le nort est la ripviere et hable de Sainte Croix. »

En lisant, et relisant plusieurs fois, les indices que Jacques Cartier évoque sur la localisation du village de Stadaconé, il est possible de constater que l’interprétation de Plourde est erronée. Stadaconé était située sur une haute terre « sous laquelle vers le nord est la rivière et havre de Sainte-Croix ». Alors que depuis cette analyse plus personne ne cherche Stadaconé en Haute-Ville ou quelque part sur le cap, il faut rappeler que la science et les interprétations ne sont pas infaillibles et qu’elles influencent la recherche et la gestion du patrimoine archéologique. Cela ne signifie pas pour autant que la Basse-Ville de Québec n’était pas occupée ou exploitée par les Stadaconiens. Les champs cultivés s’y trouvaient sans doute en raison des qualités du sol. Les autres ressources offertes par le paysage, notamment la faune et le bois, ont aussi pu être exploités. Et si l’étendue des champs labourés de Stadaconé n’est pas connue, il est possible de croire que l’aire d’étude se trouvait dans le rayon d’exploitation des Premiers Peuples.

II.3 OCCUPATION HISTORIQUE EURO-QUÉBÉCOISE

Comme mentionné précédemment, l’aire d’étude étant située hors des limites historiques de la ville de Québec, elle est rarement illustrée sur la cartographie ancienne. Pourtant, Samuel de Champlain avait un plan pour ce secteur où il voulait y installer la première colonie française : Ludovica (Noppen et Morisset, 1998). Les Récollets s’y installent donc dès 1619, mais sont forcés d’abandonner les lieux lors de la prise de Québec par les frères Kirk jusqu’à leur retour en 1670 (Artefactuel, 2018). Si les plans de Champlain pour la colonie de Ludovica ne voient pas le jour, il aménage tout de même un premier chemin reliant la Haute-Ville et le monastère des Récollets. Encore ici, même si aucune occupation officielle n’est attestée dans l’aire d’étude à cette période, il est logique de croire que certaines activités puissent s’être déroulées.

En 1706, l’Intendant Raudot décrète l’ouverture d’un grand chemin entre l’hôpital général de Québec, soit l’ancien monastère des Récollets, à l’Ancienne-Lorette (BaNQ E2 S1 D151 P82, *fonds Grands Voyers*). Pourtant, un tel chemin existait déjà et est illustré sur un plan de Villeneuve de 1690 (figure 7).



FIGURE 7. EXTRAIT DU « PLAN DE QUÉBEC EN LA NOUVELLE-FRANCE ASSIÉGÉ PAR LES ANGLAIS LE 16 D'OCTOBRE 1690 JUSQU'AU 22 DU DIT MOIS (...) », 1690, PAR ROBERT DE VILLENEUVE (ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER FR ANOM 03DFC354C; LE NORD SE SITUE À GAUCHE DE L'IMAGE).

Le plan de Villeneuve à la figure 7 présente aussi la végétation dans l'aire d'étude qui semble être une sapinière ouverte non habitée. Aucun établissement n'est illustré à l'ouest du monastère, et ce, malgré des espaces en apparence déboisés.

En 1766, le même François Jaquet, maître potier de terre, acquiert les terres nommées Saint-Sauveur à l'ouest de celles des religieuses de l'hôpital général (BANQ CA301 S43 P565, *Fonds Cour supérieure, district judiciaire de Québec, greffes d'arpenteurs*). Les terres acquises par Jaquet s'étendaient du coteau Sainte-Geneviève à la rivière Saint-Charles. Il n'a pas été possible de savoir si ce maître potier, aussi « fayancier », y a construit des bâtiments, mais selon les sources, il vend peu après, en tout ou en partie, soit en 1768 (BANQ CA301 S43 P620, *Fonds Cour supérieure, district judiciaire de Québec, greffes d'arpenteurs*), à Alexandre Menut (Mesnu, Meneu). Moins d'un an plus tard, Menut ouvre une auberge sur la propriété. Il semble donc qu'une habitation ait été présente dans l'aire d'étude dès 1769. Cette dernière aurait été utilisée par le Général Arnold pendant le siège de 1775-1776 (Hare, 2003), mais n'apparaît pas sur les cartes contemporaines. Elle apparaît cependant sur les plans à partir de 1786 (figures 8 et 9).

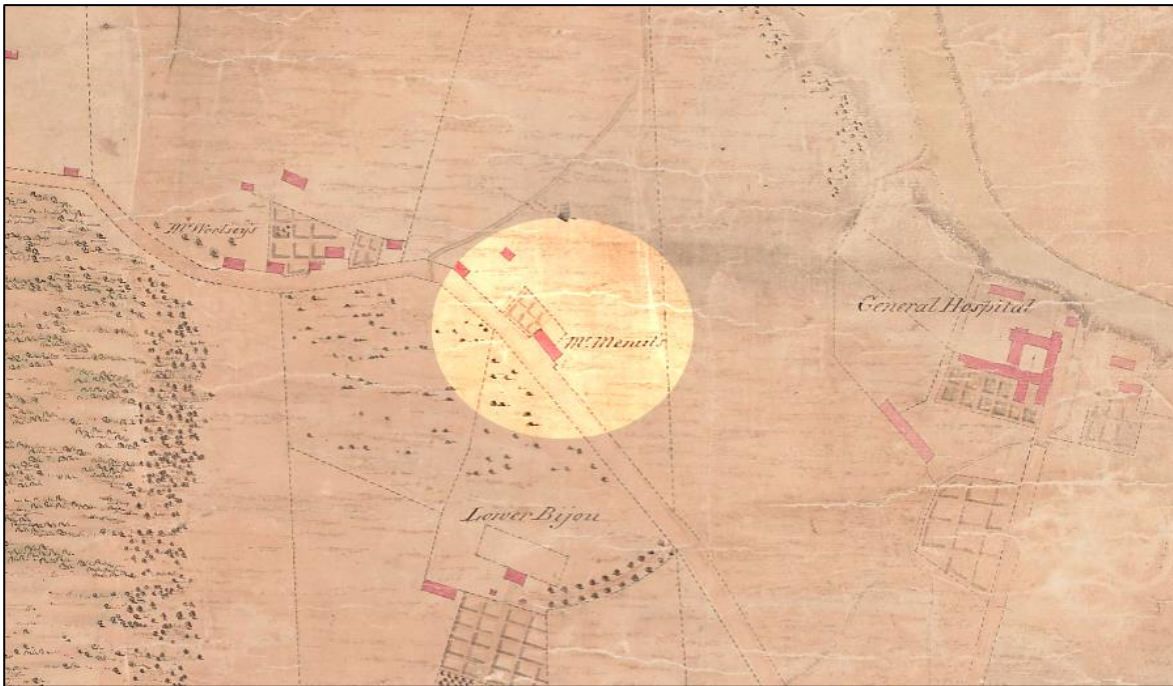


FIGURE 8. EXTRAIT DU « PLAN OF THE TOWN AND FORTIFICATIONS OF QUEBEC WITH THE GROUND BETWEEN THE ST LAWRENCE AND ST CHARLES RIVERS, EXTENDING TWO MILES IN FRONT », 1786, PAR WILLIAM CHEWITT (BANQ E21 S555 SSS222 P3, FONDS MINISTÈRE TERRES ET FORÊTS).

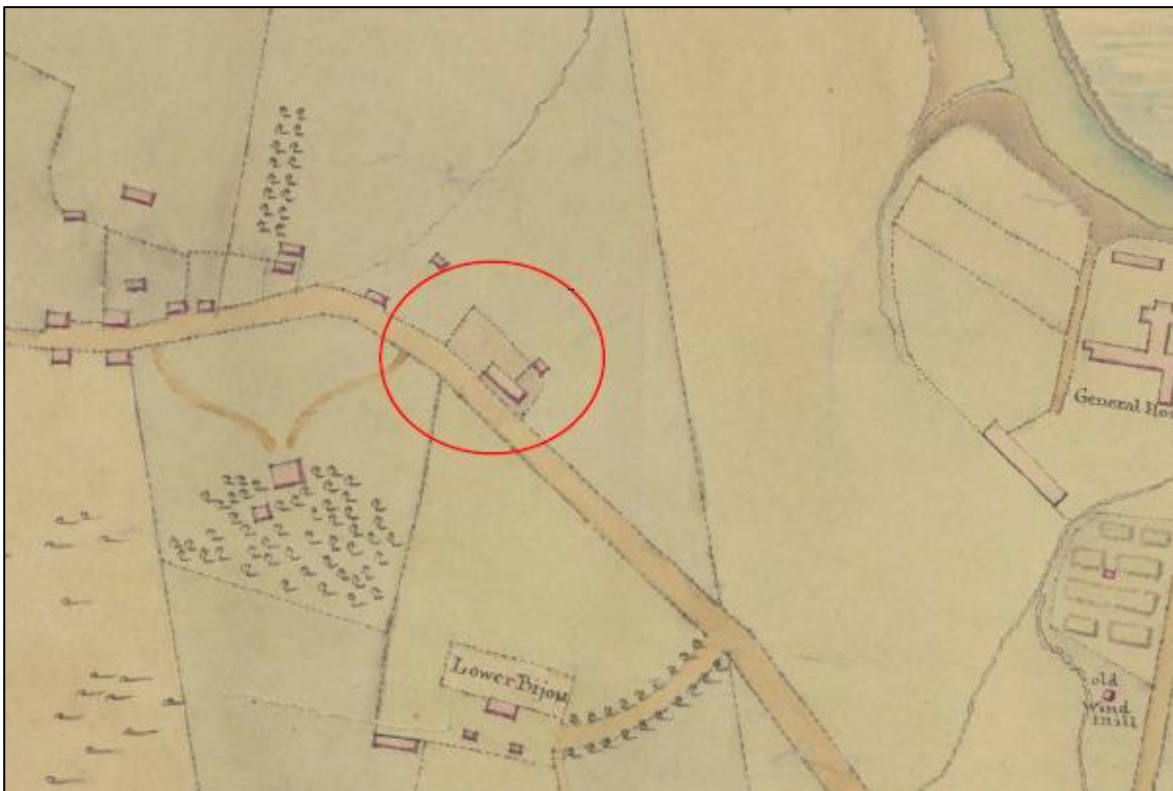


FIGURE 9. EXTRAIT DU « PLAN OF THE CITY AND FORTIFICATIONS OF QUEBEC, PAR J.-B. DUBERGER, 1808 » (PARCS CANADA LOCAL CLASS NO.: H2/340/QUEBEC/[1808], BOX NUMBER: 2000212883).

II.4 LE XIX^e SIÈCLE

Si au début du siècle, l'auberge connue sous le nom de « Maison Rouge » ou « Red House » change de nom pour celui de *Neptune Inn*. Si le Neptune Inn paraît vivre un certain nombre de difficultés (figure 10), c'est l'ethnonyme⁴ « Red House » qui survivra à l'épreuve du temps. Ce nom est utilisé dans les articles de journaux au moins jusqu'en 1848. Alors que le bâtiment rectangulaire de Menut semble avoir persisté au moins jusqu'en 1879 (figure 11), il est possible de constater que le lot cadastral, lui, prend à cette période une forme similaire à celle d'aujourd'hui. Quelque part entre 1879 et 1898, le bâtiment rectangulaire disparaît et une nouvelle construction est érigée (figure 12). La partie nord du lot est associée à un abattoir, ce qui fait du sens en raison de la proximité du marché Saint-Pierre (construit en 1888 et incendié en 1945) aujourd'hui remplacé par le Centre Durocher). Est-ce l'incendie de 1889 qui a eu raison de cette auberge (figure 13) ?

Février 1812, *Quebec Mercury*

NEW NEPTUNE INN.
THE subscriber avails himself of the present opportunity to tender his best thanks to the merchants and public in general for the encouragement he received in the Lower Town: and respectfully to inform them that his house, formerly known by the name of the Red House, on the lower or Lorette road, near the General Hospital, is at present well fitted up and stocked with liquors and other requisites, particularly ball and supper-rooms, for the accommodation of parties, and others, who may be pleased to favor him with their custom to whom every attention will be paid on the most reasonable terms.
 PIERCE LONNERGAN.
 Lorette Road, Nov. 18. 1811.

Septembre 1812, *Quebec Mercury*

TO BE LET,
FOR any time that may be agreed on, —
THE NEW NEPTUNE INN;
 (Well known by the name of the Red House)
 On the Lower, or Lorette Road, near the General Hospital. — Apply to the proprietor, on the premises.
 N. B. If suitable to the Tenant, he could be accommodated with a sufficiency of Furniture for the use of the House, the proprietor having more than his intended time of business will require.

Mai 1820, *La Gazette de Québec*

NEPTUNE INN, LOWER-TOWN, QUEBEC.
W C BATCHELOR, respectfully informs the Public, and especially Merchants and Ship Masters, that the above establishment having undergone a thorough repair, is now open for the reception of those friends who may honor him with their visits. It is particularly adapted to the convenience of Mercantile Gentlemen, who can at all times be accommodated with private rooms, whilst the spacious Coffee-Room will be supplied with Newspapers, Prices Current, Shipping Lists, &c.
 An ORDINARY every day at ONE o'Clock.
 DINNERS, SUPPERS, &c. provided at any hour.
 W. C. B. pledges himself that his Wines and Liquors shall be of the best quality, and that his exertions for the comfort of his Friends, shall be unremitting.
 27th April, 1820. 11p216dt

Mai 1814, *La Gazette de Québec*

A Louer du 1^{er} Mai prochain,
CETTE Maison bien connue maintenant occupée par Mr. Joseph Stiles, et devant appelée « La Maison Rouge » et maintenant le « Nouvel Hotel de Neptune », située de l'autre côté de l'Hopital Général, avec les Jardins et autres Dépendances. S'adresser à
 W. F. SCOTT N P.
 Rue du Palais
 Québec, le 5 Avril, 1814.

Juin 1826, *Quebec Mercury*

FOR-SALE,
THE House situated on the Lorette Road, at a short distance from town, well known by the name of LA MAISON ROUGE, and now occupied as the Asylum for Widows, Orphans, &c. which is about to be transferred to the Town, together with an excellent garden and other dependencies. Satisfactory titles will be given. For particulars apply to
 F. COULSON, Church-Warden.
 Quebec, 9th April, 1826.

Janvier 1822, *La Gazette de Québec*

TO LET and possession given immediately.
 That HOUSE in the Lower Town commonly known by the name of the *Neptune Inn*. Apply to
 Quebec, 19th Nov. 1821. 15p236dt JAMES BLACK.

Février 1848, *La Gazette de Québec*

MONEY LOST.
Between Mr. Gillard's, Ste. Anne Street and the Red House, on the Lorette Road, on the evening of the 27th instant, the sum of £19 15 0, on the Notes of \$5, all wrapped up in a Promissory Note previously settled. The finder will be handsomely rewarded on bringing the same to the Office of this Paper.
 28th Jan'y., 1848.

FIGURE 10. DIVERS EXTRAITS DE JOURNAUX DU XIX^e SIÈCLE.
 NOTEZ QU'IL Y A EU UN NEPTUNE INN DANS LE QUARTIER DU VIEUX-PORT ÉGALEMENT.

⁴ Ethnonyme : nom ou identifiant informel créé et adopté par la société.



FIGURE 13. VUE DU QUARTIER SAINT-SAUVEUR EN RUINE APRÈS L'INCENDIE 1889 À PARTIR DU MARCHÉ SAINT-PIERRE (BANQ P600 S6 D1 P749, COLLECTION INITIALE).

II.5 LE XX^e SIÈCLE

Ainsi, au tournant du XX^e siècle, l'auberge de Menut est disparue et remplacée par un bâtiment à étages. Le plan d'assurance de 1910 (figure 14) associe l'occupation de ce bâtiment à un institut de la Tempérance voué au soin des personnes avec une dépendance. Si les articles de journaux du XIX^e siècle illustraient déjà la présence d'organismes communautaires dans le quartier Saint-Sauveur, notamment que le bâtiment de l'auberge de Menut est utilisé en tant que lieu d'asile pour les veuves et les orphelins, cette vocation communautaire se poursuit et demeure très présente dans le quartier aujourd'hui.

Alors que le quartier se développe et se densifie, d'autres activités prennent racines. Dans l'aire d'étude, le Cinéma Français, aussi appelé Théâtre Français, voit le jour peu avant 1923. Adjacent à ce dernier, du côté est, apparaît un édifice associé à la Banque de Montréal (figures 15 et 16). Le cinéma français est endommagé par les flammes en 1941, puis en 1943. Alors que le Cinéma Français semble avoir été démoli pour accueillir le nouveau Cinéma Laurier, inauguré en 1950, les bâtiments adjacents, soit ceux de la Banque de Montréal et de l'Institut de la Tempérance, auraient plutôt été intégrés aux nouvelles installations et leur vocation, transformée (figure 17).

En 1974, le Cinéma Laurier est démoli pour créer plus d'espaces de stationnement dans le quartier. Les images du démantèlement du cinéma illustrent l'ampleur des perturbations qui ont dû éliminer les témoins des occupations antérieures, que ce soit pour la construction du cinéma ou sa démolition (figure 18).

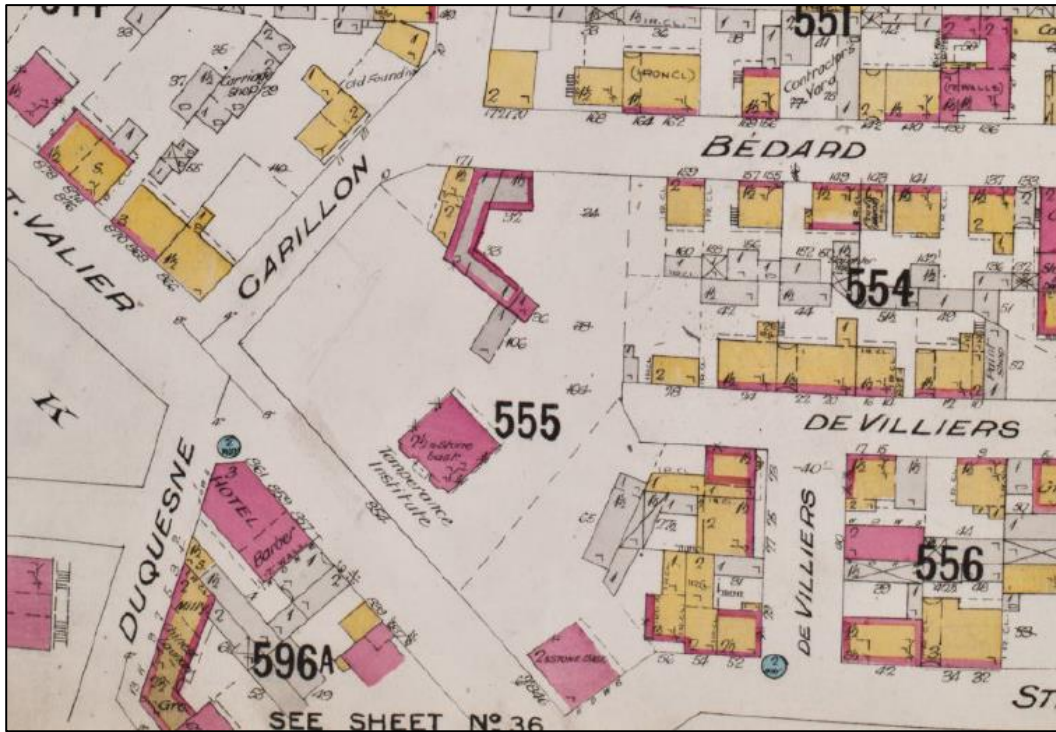


FIGURE 14. EXTRAIT DU FEUILLET 34 DE L' « INSURANCE PLAN OF THE CITY OF QUEBEC », 1910, CHARLES E. GOAD (BANQ 0003657013).

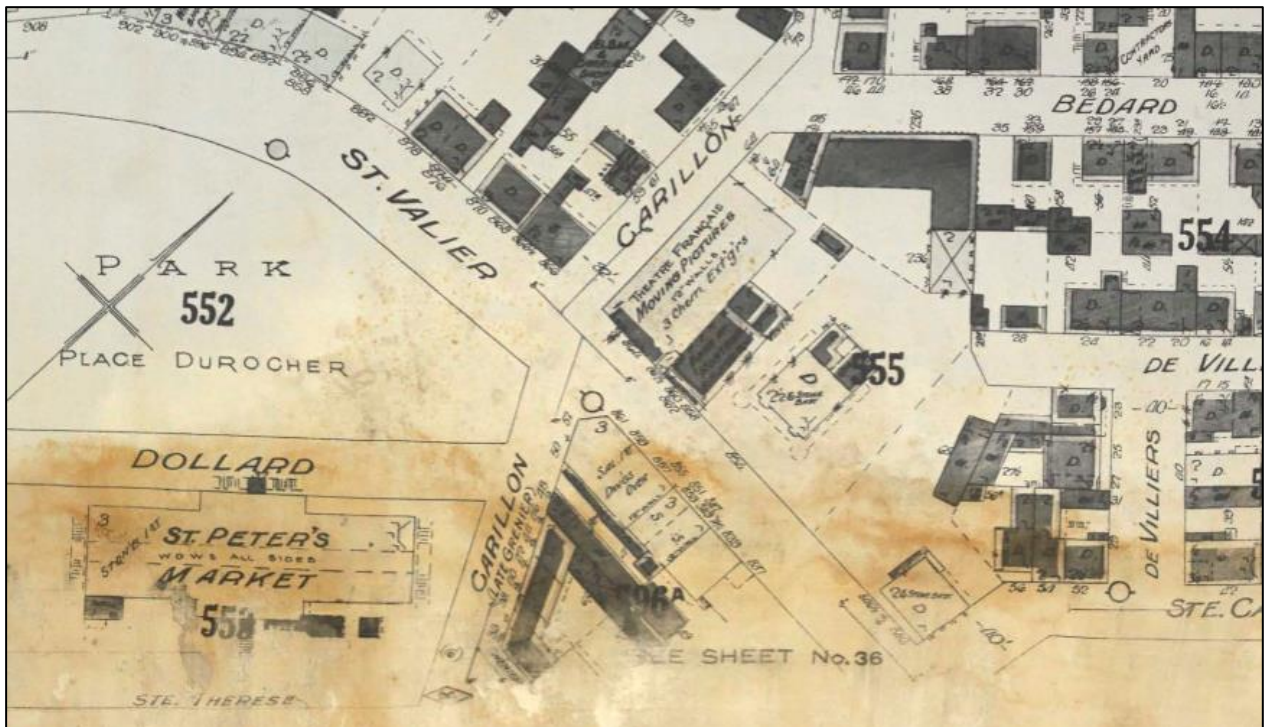


FIGURE 15. EXTRAIT DU FEUILLET 34 DE L' « INSURANCE PLAN OF THE CITY OF QUEBEC », 1923 (BANQ P600 S4 SS1 D31, COLLECTION INITIALE).



FIGURE 16. PHOTOGRAPHIE DU THÉÂTRE FRANÇAIS ET DE L'ÉDIFICE ADJACENT (ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC NO Q-C1-14-N0023-N002390).

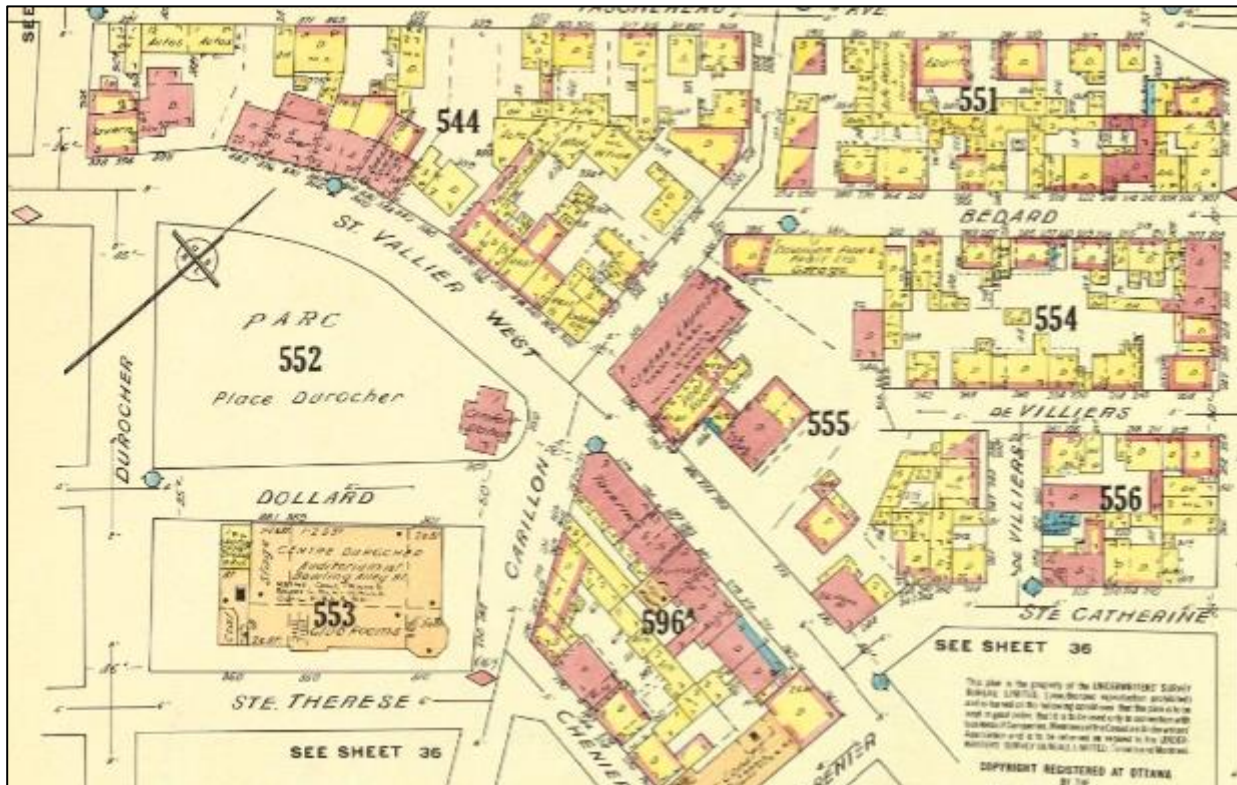


FIGURE 17. EXTRAIT DU FEUILLET 34 DE L'« INSURANCE PLAN OF THE CITY OF QUEBEC, VOL. 1 », 1957-1961, PAR L'UNDERWRITERS SURVEY BUREAU LIMITED (BANQ 0000174294).



FIGURE 18. PHOTOGRAPHIE DU JOURNAL LE SOLEIL, 7 NOVEMBRE 1974, MONTRANT LE DÉMANTÈLEMENT DU CINÉMA LAURIER (BANQ 0004878815).

II.6 VOCATION ACTUELLE ET ÉTAT DES LIEUX

L'aire d'étude est aujourd'hui un stationnement municipal destiné à accueillir les usagers des commerces de la rue Saint-Vallier Ouest, mais aussi certains usagers possédant une vignette. Le lieu est divisé en trois secteurs séparés par des îlots de verdure et d'arbres matures (voir figure 3). La surface du stationnement et de ses aménagements sont légèrement en contrebas de la rue Saint-Vallier Ouest, laissant présager que ni la rue ni le stationnement ne suivent une élévation et une pente « naturelle ».

Outre les perturbations historiques évidentes et celles liées à la démolition des bâtiments du Cinéma Laurier, d'autres perturbations sont à envisager, notamment celles associées à la pose de conduites sanitaires et d'approvisionnement en eau ainsi qu'à la pose des lampadaires et des bornes pour les voitures électriques.

II.7 RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

Aucune recherche archéologique n'avait été menée sur les lieux avant l'intervention archéologique de 2025. Évidemment, de nombreuses recherches ont été effectuées dans les limites du site de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600) révélant une présence humaine depuis la Préhistoire. D'autres interventions préventives ont été menées dans les certains axes routiers à proximité ne menant à la qualification d'aucun site archéologique (figure 19).



FIGURE 19. SITES ET ZONES D'INFORMATION ARCHÉOLOGIQUE À PROXIMITÉ DE L' AIRE D'INTERVENTION DE 2025.

III. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE DE 2025

L'intervention archéologique de 2025 dans les limites du stationnement municipal situé dans le quartier Saint-Sauveur à Québec à l'angle des rues Saint-Vallier Ouest et Carillon visait à qualifier le potentiel archéologique résiduel du lieu en amont de travaux de construction d'un édifice à vocations multiples. Un total de quatre sondages a été réalisé (voir figure 21), menant à l'identification de segments d'une fondation en maçonnerie d'un bâtiment érigé à la fin du XIX^e siècle et de manifestations archéologiques témoignant d'activités s'étant déroulées sur les lieux au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. L'intervention archéologique a aussi permis de documenter l'impact de la transformation du site en stationnement municipal, impact qui est visible dans tous les sondages.

III.1 LE STATIONNEMENT MUNICIPAL (DEPUIS 1974)

L'aménagement du stationnement municipal a certainement eu un impact sur les ressources archéologiques. Tous les sondages en portent la signature. Cette dernière prend la forme d'au moins deux remblais couvrant les sols archéologiques en place sur une épaisseur moyenne de 1,10 m. La succession stratigraphique de cette signature comprend évidemment une couche d'asphalte (CeEt-989-1A1, 1B1, 1C1 et 1D1) d'une épaisseur moyenne de 0,13 m, surmontant un épais remblai de concassé de pierres et de gravier (CeEt-989-1A2, 1B2, 1C2 et 1D2) recouvrant un remblai de sable homogène jaune (CeEt-989-1A3, 1B3, 1C3 et 1D3). Dans le sondage CeEt-989-1D, ces aménagements sont effectués en concomitance à la pose d'un tuyau en fibrociment (CeEt-989-1D75) d'un diamètre de 4,5 po orienté sud-ouest – nord-est, requérant une alternance distincte de sable jaune homogène (CeEt-989-1D3, CeEt-989-1D5) et de concassé (CeEt-989-1D2, CeEt-989-1D4). À l'exception de quelques fragments de brique commune rouge, de clous tréfilés et de tessons de verre à bouteille isolés (non conservés), aucun artefact n'a été observé. L'ajout de ces sédiments suit ce qui semble être un événement de dérasement général visant le nivellement de la surface (CeEt-989-1A11, CeEt-989-1B4, CeEt-989-1C4, CeEt-989-1C5 et CeEt-989-1D10). Cet événement est sans doute celui qui a eu la plus grande incidence sur les ressources archéologiques (figure 20).



FIGURE 20. VUE GÉNÉRALE VERS L'EST DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1B ET SA PAROI EST ILLUSTRANT L'EFFET DE L'AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT (25LAHP04-041).

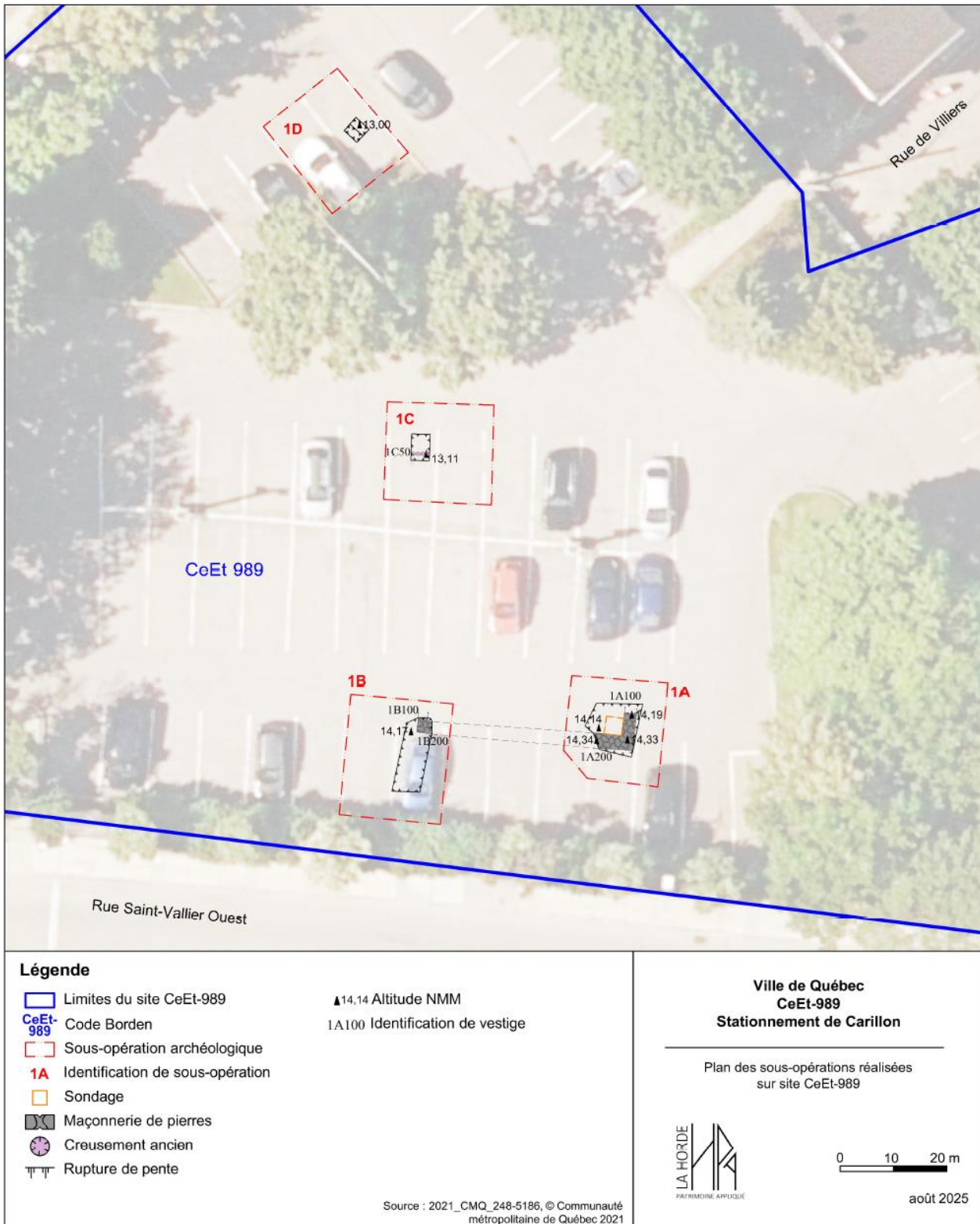


FIGURE 21. VUE GÉNÉRALE DES SOUS-OPÉRATIONS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE DE 2025 ILLUSTRANT LA POSITION DES VESTIGES ET CERTAINES ÉLEVATIONS CLÉ.

III.2 SOUS-OPÉRATIONS CeEt-989-1A ET CeEt-989-1B

Les sous-opérations CeEt-989-1A et CeEt-989-1B sont situées à l'extrémité sud du stationnement municipal près de la rue Saint-Vallier Ouest. Sous les aménagements associés au stationnement municipal, des vestiges en maçonnerie de pierre, dérasés, ont été identifiés et documentés. Malgré le peu de sédiments archéologiques en place, certaines observations recueillies notamment grâce à l'observation des profils stratigraphiques, au nettoyage des fonds d'excavation et aux sondages manuels permettent de préciser une séquence événementielle précédant 1974.

ÉVÉNEMENTS 0-1: ROCHE MÈRE ET SOL NATUREL ANTHROPOSÉ

Lots : CeEt-989-1A12, CeEt-989-1A13 et CeEt-989-1B6

Le roc (CeEt-989-1A13 et CeEt-989-1B6) a été atteint à une élévation moyenne de 13,80 m NMM. Il s'agit d'une matrice friable de plaquettes de schistes comprise entre des crêtes de schiste plus ferme, bien qu'également friables. Dans la sous-opération CeEt-989-1A, le roc était affleurant dans la partie nord-ouest de la sous-opération et en fond de sondage manuel, alors qu'il a été atteint rapidement à la pelle mécanique dans la sous-opération CeEt-989-1B (voir figure 20 par exemple).

La surface du sol naturel, un limon argileux beige ferme avec veines d'oxydation (CeEt-989-1A12), a été atteinte en surface au fond du sondage manuel réalisé dans la sous-opération CeEt-989-1A. Quelques pointes de charbon de bois éparses ont aussi été observées à sa surface, possible indicateur l'anthropisation de cette interface (figure 22).



FIGURE 22. VUE GÉNÉRALE EN PLONGÉE VERS L'EST DU SONDRAGE MANUEL RÉALISÉ DANS LA SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1A (25LAHP04-028).

ÉVÉNEMENT 2: INDICES D'ACTIVITÉ AVANT LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

Lot : CeEt-989-1A8

Très mince, le lot CeEt-989-1A8 est composé d'un limon sableux gris moyen, ferme, taché de poussière de brique commune rouge, de mortier, de nodules gras de chaux et de charbon de bois. Puisqu'il est coupé par la tranchée de construction du bâtiment associé aux vestiges de maçonnerie CeEt-989-1A100 et CeEt-989-1A200, il est nécessairement antérieur à cet événement. Malheureusement, aucun artefact n'a été observé dans l'aire du sondage manuel ni en fond d'excavation mécanique. Seule sa position stratigraphique permet de le situer temporellement.

La présence d'inclusions associées à des matériaux de construction dans la matrice du sédiment permet de croire que l'événement soit lié à la démolition de l'auberge à la fin du XIX^e siècle et au nettoyage du site pour la construction du bâtiment associé aux fondations. Cette auberge semble avoir été présente sur les lieux au moins jusqu'à 1879, où elle apparaît encore sur les plans, mais démantelée avant 1898, année où un nouveau bâtiment est illustré sur les plans.

ÉVÉNEMENT 3: CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT (ENTRE 1879-1898)

Lots : CeEt-989-1A7, CeEt-989-1A10, CeEt-989-1A100, CeEt-989-1A200, CeEt-989-1B100 et CeEt-989-1B200

La construction d'un nouveau bâtiment à la fin du XIX^e siècle a requis l'excavation d'une petite tranchée de construction (CeEt-989-1A10) qui suit l'alignement des vestiges. Cette tranchée est somme toute étroite et en pente (figure 23). L'érection de la fondation a nécessité la pose d'une assise de moellons granitique de moyenne taille (~0,30 m sur 0,30 m) sur laquelle des murs à double parement avec remplissage médian ont été élevés. Un maximum de trois assises était toujours en place au moment du dégagement. Les pierres utilisées sont variées (calcaire schisteux, schiste, granit) et sont liées par un mortier de chaux blanc. Dans la sous-opération CeEt-989-1A, les vestiges CeEt-989-1A100 et CeEt-989-1A200 forment le coin sud-est d'un bâtiment, alors que les vestiges CeEt-989-1B100 et CeEt-989-1B200 forment le coin sud-ouest du même bâtiment (voir figure 21, figures 24 et 25). Leur surface a été enregistrée à une élévation moyenne de 14,20 m NMM. Le sédiment CeEt-989-1A7, un limon légèrement sableux beige-gris friable avec des inclusions de mortier de chaux (-5 %) comble la tranchée, scellant l'événement de construction.



FIGURE 23. VUE VERS LE SUD DES VESTIGES CeEt-989-1A100 ET 1A200 AINSI QUE DE L'ÉTROITE TRANCHÉE DE CONSTRUCTION (25LAHP04-032). NOTEZ L'ASSISE INFÉRIEURE.



FIGURE 24. VUE GÉNÉRALE EN PLONGÉE VERS LE NORD DES VESTIGES CeEt-989-1A100 ET 1A200 (25LAHP04-016).



FIGURE 25. VUE GÉNÉRALE DES VESTIGES CeEt-989-1B100 ET 1B200 (25LAHP04-038).

La nature très différente entre l'assise inférieure et les assises supérieures, de même que l'apparente absence de ces moellons granitiques dans la sous-opération CeEt-989-1B ou dans la partie ouest du vestige CeEt-989-1A200, laissait croire que les fondations d'un ancien bâtiment auraient pu avoir été utilisées, une hypothèse qui n'a pu être validée durant l'intervention. L'absence de mortier pourrait indiquer une utilisation stratégique de ces moellons comme assise de nivellement. De plus, une seule tranchée de construction a été notée, supportant l'hypothèse d'un seul événement de construction.

ÉVÉNEMENT 4: RÉFECTION OU AJOUT AUX FONDATIONS (1898-1974)

Lots : CeEt-989-1A4, CeEt-989-1A9, CeEt-989-1A50, CeEt-989-1B50

Quelque part entre la construction du bâtiment et son démantèlement, des aménagements ou des modifications semblent avoir été apportées aux fondations. En effet, des blocs de béton, ou ce qui s'est transformé en blocs de béton au moment de la démolition (CeEt-989-1A50 et CeEt-989-1B50), ont été apposés devant le parement sud des vestiges CeEt-989-1A200 et CeEt-989-1B200 (figures 26 et 27). Dans la sous-opération CeEt-989-1A, ces blocs sont insérés dans une tranchée (CeEt-989-1A9) comblée par la suite à l'aide de poussière de pierre (CeEt-989-1A4). De la poussière de pierre a aussi été observée sous le bloc de béton CeEt-989-1B50, mais aucune tranchée n'était visible en paroi (peut-être occultée lors de travaux subséquents). Il est proposé ici que ces aménagements ont été effectués entre 1910 et 1965 alors que les plans semblent illustrer un changement au périmètre du bâtiment (voir figures 14, 15 et 17). Peut-être que la construction du Cinéma Laurier vers 1950 et l'aménagement d'un premier stationnement ont requis la redéfinition du périmètre du bâtiment annexé ?



FIGURE 26. VUE EN PLONGÉE VERS L'EST DU VESTIGE CEET-989-1A200 ET DES BLOCS DE BÉTON FRACTURÉS (25LAHP04-021).



FIGURE 27. VUE VERS L'EST DU VESTIGE CeEt-989-1B200 ET DU BLOC DE BÉTON (25LAHP04-054).

ÉVÉNEMENT 5: PRÉPARATION À L'AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT (VERS 1974)

Lots: CeEt-989-1A5 et CeEt-989-1B4

Dans les deux sous-opérations, un sédiment s'insère entre le dérasement et les remblais associés à l'aménagement du stationnement. Dans la sous-opération CeEt-989-1A, il s'agit d'un remblai hétérogène ferme (CeEt-989-1A5) similaire à la déposition CeEt-989-1A8 (antérieure au bâtiment de 1879-1974), mais redéposé sur les vestiges dérasés. Encore une fois avec si peu d'artéfact (un seul os d'oiseau a été aperçu ainsi qu'un bouton en verre opaque blanc, probablement XIX^e-XX^e siècles), c'est sa position sur les vestiges qui témoignent de sa temporalité.

Dans la sous-opération CeEt-989-1B, un limon sableux brun pâle friable avec des plaquettes de schiste et des fragments de briques communes vient buter contre le bloc de béton CeEt-989-1B50. Ici aussi l'absence d'artéfact freine l'association à une période ou à une autre. L'absence de tranchée de construction associée à la pose du bloc de béton CeEt-989-1B50, et ce, malgré la présence de poussière de pierre, pourrait indiquer que le secteur sud de la sous-opération CeEt-989-1B a été perturbé davantage et les sédiments, remaniés. En appui à cette hypothèse est l'absence de sol naturel (limon argileux beige) et l'importante fracturation du roc à cet endroit laissent croire à une perturbation qui est contemporaine ou postérieure à la démolition du bâtiment, à savoir que les murs CeEt-989-1B100 et CeEt-989-1B200 ont dû être dégagés et exposés pour que le sédiment CeEt-989-1B4 puisse s'y appuyer.

ÉVÉNEMENT 6: AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT (1974)

Le dernier événement identifié dans ces deux sous-opérations est l'aménagement du stationnement représenté par les remblais et l'asphalte mentionnés en introduction à cette section du rapport.

SYNTHÈSE

Bien que les vestiges de maçonnerie identifiés et documentés soient positionnés fidèlement à l'emplacement du bâtiment érigé entre 1879 et 1898 (figure 28), il n'est pas impossible que les assises des fondations du bâtiment antérieur associé à l'auberge (vers 1769-vers 1890) ou ses matériaux de construction aient pu être réutilisés (figure 29). Le plan de 1808 pourrait posséder une marge d'erreur suffisante pour qu'un tel scénario soit envisageable.

Malgré la faible épaisseur des sédiments archéologiques en place et la petite superficie couverte par les excavations en raison des pentes, les deux sondages ont permis de documenter une séquence événementielle brève, mais complexe.

Des planches synthèses des sous-opérations CeEt-989-1A et CeEt-989-1B, comprenant un profil stratigraphique et une matrice de Harris, sont présentées dans les pages suivantes.

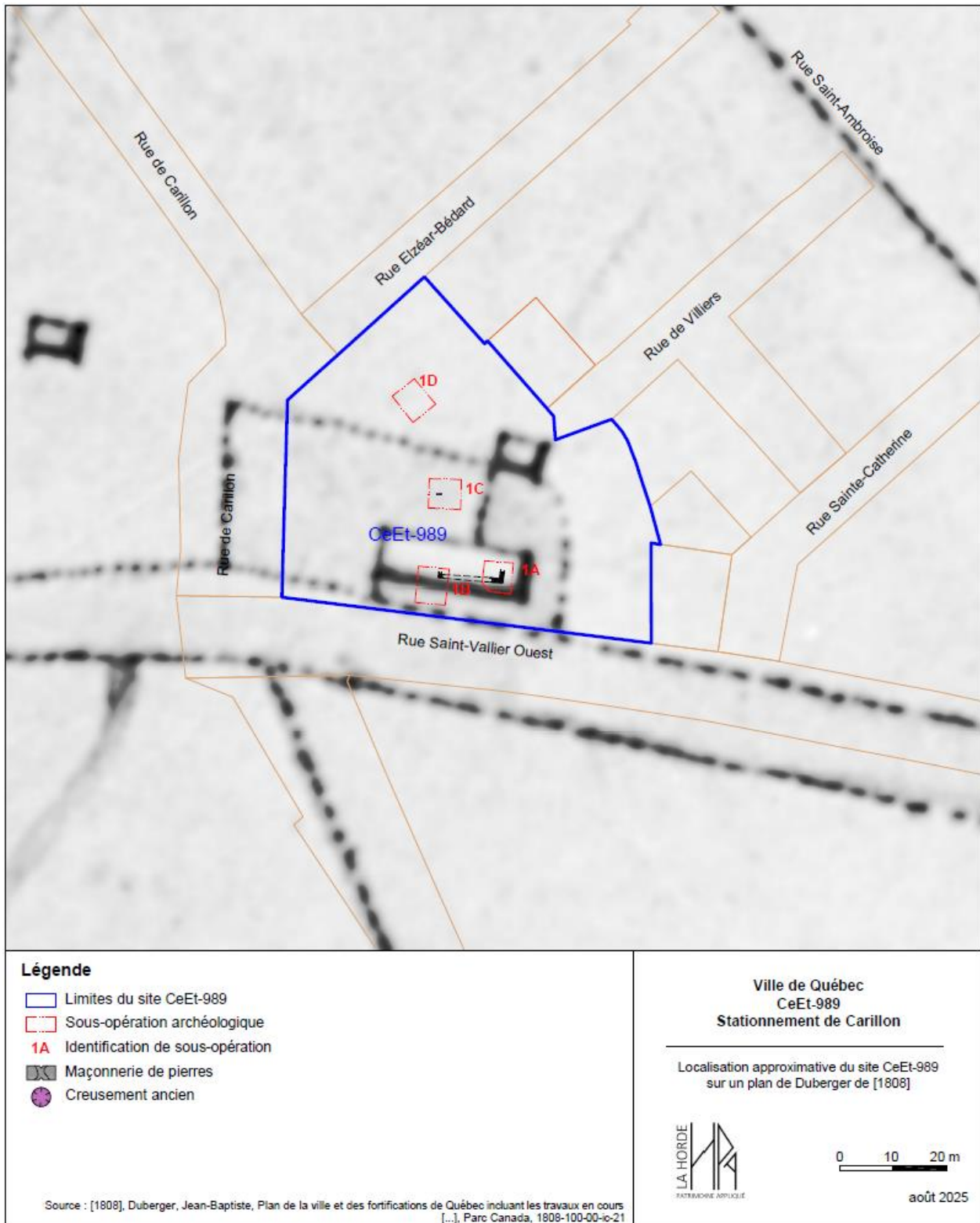


FIGURE 28. SUPERPOSITION DES SOUS-OPÉRATIONS ET DES VESTIGES SUR LE PLAN DE DUBERGER DE 1808.

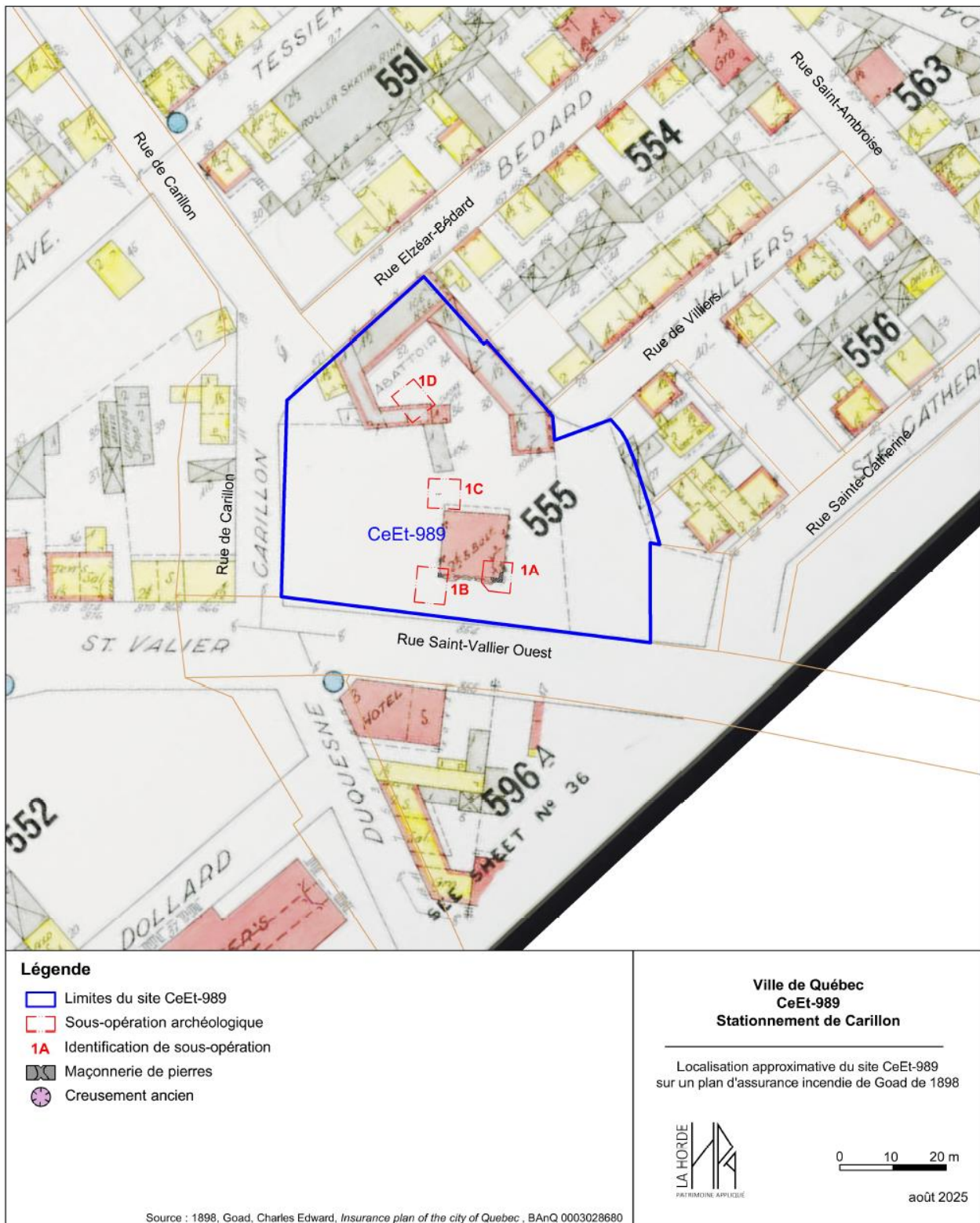


FIGURE 29. SUPERPOSITION DES SOUS-OPÉRATIONS ET VESTIGES SUR LE PLAN D'ASSURANCE DE CHARLES E. GOAD DE 1898.

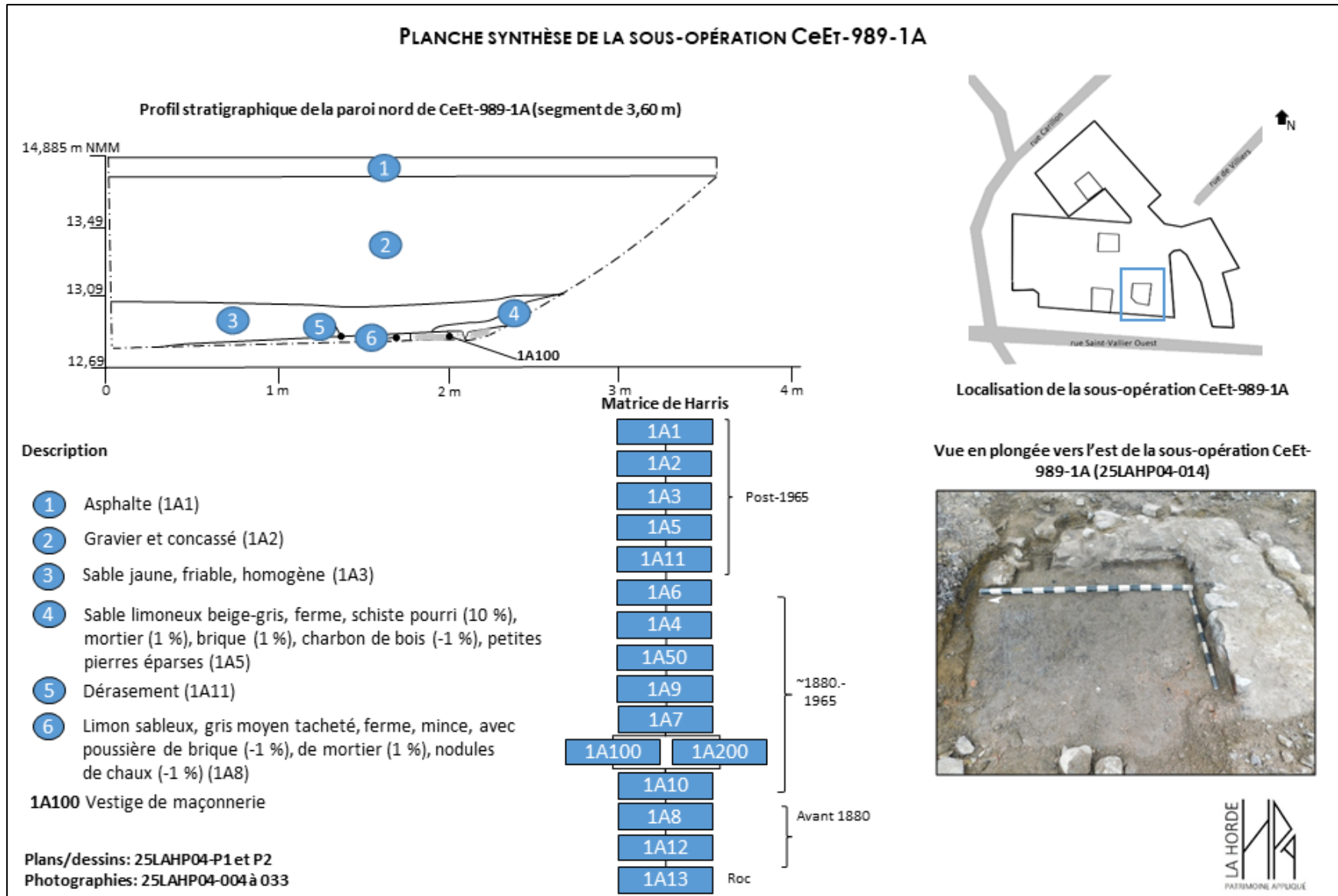


FIGURE 30. PLANCHE SYNTHÈSE DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1A.

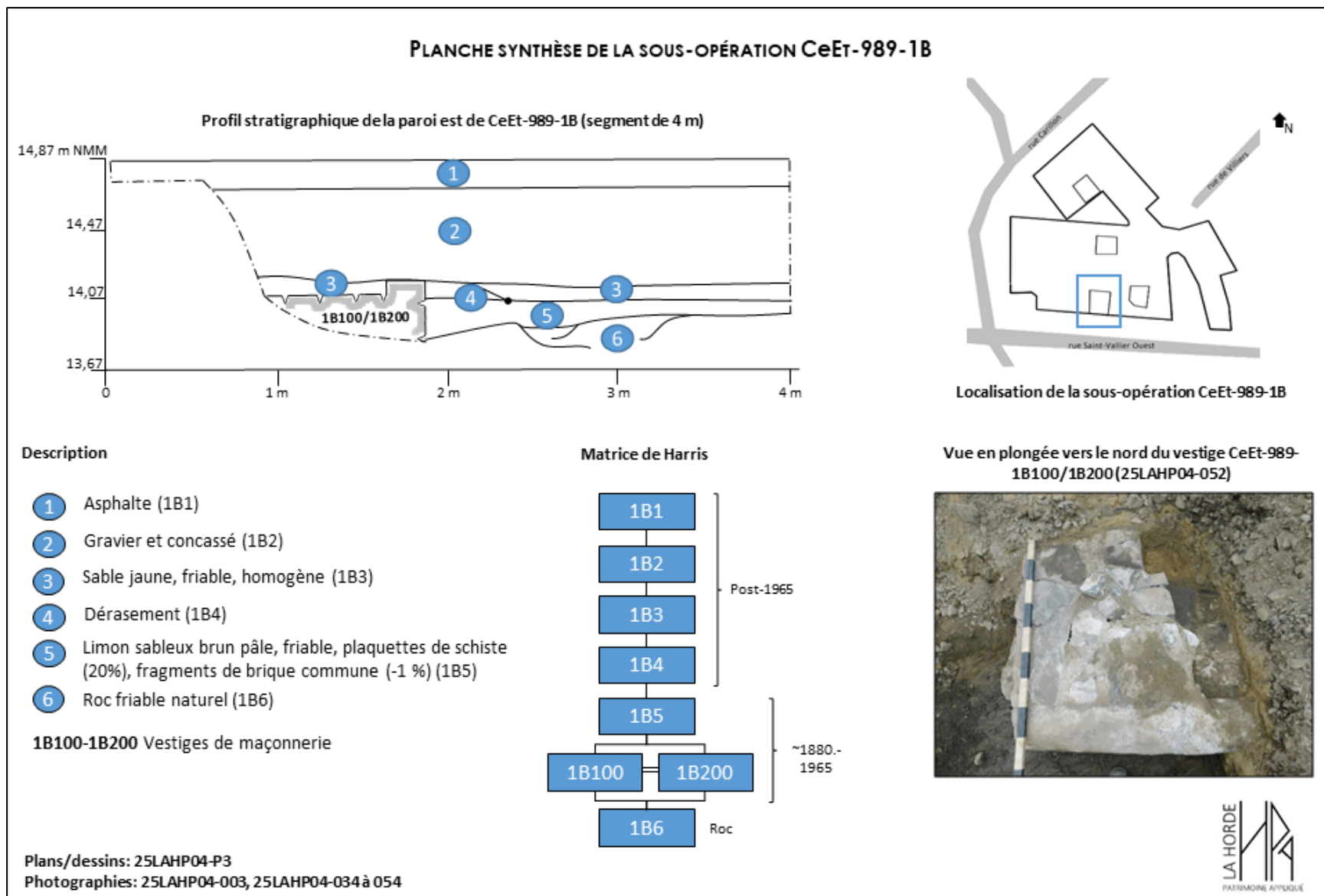


FIGURE 31 . PLANCHE SYNTHÈSE DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1B.

III.3 SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1C

La sous-opération CeEt-989-1C est située au centre du stationnement municipal situé à l'angle des rues Saint-Vallier Ouest et Carillon dans le quartier Saint-Sauveur (voir figure 21). Peu de sédiments archéologiques en place ont été observés, mais, à l'instar des sous-opérations CeEt-989-1A et CeEt-989-1B, une séquence événementielle relativement complète représentée, mais cette fois, elle est accompagnée d'une riche culture matérielle.

ÉVÉNEMENTS 0-1: SOL NATUREL ET SOL NATUREL ANTHROPOSÉ

Lots : CeEt-989-1C8 et CeEt-989-1C9

Si le roc n'a pas été atteint dans cette sous-opération, l'excavation s'est arrêtée sur une argile bleue, varvée, compacte (CeEt-989-1C9). Elle était recouverte d'une argile limoneuse beige avec d'épaisses marbrures d'oxydation, parfois presque indurée (CeEt-989-1C8). Dans cette dernière quelques charbons de bois épars ont été observés, de même qu'une teinte rosée en surface qui pourrait laisser croire que la chaleur en a altéré la surface. C'est à cette même interface que les premières traces d'anthropisation sont notées, d'où l'attribution du qualificatif de sol naturel anthropisé.

ÉVÉNEMENT 2: ALIGNEMENT DE PIEUX (VERS 1769-VERS 1898)

Lots: CeEt-989-1C6 et CeEt-989-1C7

C'est à partir de cette même interface que les événements se succèdent, mais leur durée demeure floue. Le premier événement culturel évident est le creusement (CeEt-989-1C7) dans le sol naturel anthropisé (CeEt-989-1C8) d'au moins deux empreintes de pieux (CeEt-989-1C50) qui forment un alignement (figure 32). Un alignement interrompu par un événement postérieur.



FIGURE 32. ALIGNEMENT DE NÉGATIFS DE PIEUX CeEt-989-1C50, VUE EN PLONGÉE VERS LE SUD (25LAHP04-062).

Ces trous de pieux sont d'un diamètre de 0,22 m et d'une profondeur de 0,10 m. De forme oblongue en plan, l'angle des creusements plonge vers le sud. Il n'est possible de dater la formation de cet alignement que grâce la culture matérielle qui se trouvait dans le sédiment de comblement (CeEt-989-1C6) qui témoigne de son abandon.

Dans l'ensemble, la culture matérielle identifiée comprend des artefacts qui couvrent la période du Régime français à la fin du XIX^e siècle (voir annexe 1). De la faïence française, en passant par la terre cuite commune vernissée verte de France (XVII^e-XVIII^e siècles), jusqu'au *Creamware*, *Pearlware*, terre cuite commune du Staffordshire (1760-1840), à la terre cuite fine blanche vernissée (fin XVIII^e-aujourd'hui), à la terre cuite fine blanche vernissée et vitrifiée (*White granit*, seconde moitié du XIX^e siècle à aujourd'hui), tous sont représentés (figure 33). Il est donc logique de croire que l'aménagement a été complètement retiré à la fin du XIX^e siècle puisqu'aucun artefact du XX^e siècle n'a été identifié. Cette temporalité tend à indiquer une accumulation sur la longue durée qui pourrait correspondre à l'occupation de l'auberge (1769 à avant 1898). Puisqu'aucun autre sédiment n'est présent dans et autour de l'alignement CeEt-989-1C50, il est possible que cet aménagement ait été conservé ou maintenu (si les pieux ont été remplacés par exemple) durant cette période. Pour que cette culture matérielle comble directement les creusements et puisque cette dernière représente toute l'occupation antérieure au XX^e siècle et que cette richesse matérielle soit absente ailleurs sur le site (192 artefacts seulement dans le sondage manuel de 1 m sur 1 m dans la sous-opération CeEt-989-1C), il est raisonnable de proposer qu'une aire de rejet se situait près de cet alignement, voire que les déchets, au sens large, se soit accumulés près de cette structure, et qu'ils ont comblé les « trous » au retrait des pieux. Un bout de piquet de bois a été retrouvé, mais ne semble pas correspondre à la forme des creusements.

Si l'excavation avait permis d'identifier plus de deux négatifs de pieux, il aurait sans doute été possible de décrire davantage cet ouvrage. À première vue, le diamètre ne correspond pas à une mesure « britannique », l'angle plongeant vers le sud (donc l'extrémité supérieure pointe vers le nord ou la rivière Saint-Charles) et l'apparence juxtaposée des pieux de l'ensemble pourraient laisser croire à un ouvrage défensif plutôt qu'une clôture résidentielle ou un bâtiment sur pieux. Les deux négatifs possèdent les mêmes attributs, laissant croire que les distorsions créées par le retrait des pieux ont été minimales ou ont affecté les deux négatifs de pieux de la même façon. Le dégagement d'une plus longue série de négatifs, recommandé au terme de l'intervention archéologique, permettrait une meilleure compréhension de l'ensemble.

Dans l'attente, l'hypothèse suivante se pose : l'aubergiste aurait-il « palissadé » sa propriété, justifiant sa réquisition ultérieure par le général Arnold de l'armée américaine ou l'armée américaine l'a-t-elle palissadée? Une clôture semble effectivement être en place avant 1786 (voir figures 8, 9 et 28) et le sondage CeEt-989-1C y semble éloigné. La marge d'erreur du plan peut-elle expliquer l'éloignement? Des recherches ultérieures pourront répondre à cette question!

Un extrait de l'ouvrage *Picturesque Quebec* (1882 : 231) permet à tout le moins de s'imaginer la scène vers 1776 :

« 26th January, 1776. Eighty loaded sleighs passing towards Menut's. Two field-pieces placed at the door; people passing and repassing between that house and the General hospital; some of ours shots went through Menut's house; we fired a long time at that object (...). From Journal of an officer of the Quebec Garrison, 1775-6, quoted in Smith's History of Canada, vol. 2 »



*Extrémité de piquet
en bois*



*Faïence blanche
française (XVIII^e siècle)*



Verre à tige en verre incolore



*Tessons de Creamware
(1760-1820)*

FIGURE 33. SÉLECTION D'ARTÉFACTS PROVENANT DU LOT C6Et-989-1C6.

ÉVÉNEMENT 3: PERTURBATION (FIN XIX^e SIÈCLE-1974)

Lots: CeEt-989-1C4 et CeEt-989-1C5

Une perturbation prenant la forme de creusements (CeEt-989-1C5) obliques a occulté, du moins dans les limites du sondage manuel, la poursuite de l'alignement de négatifs de pieux (CeEt-989-1C50). À première vue, ces creusements rappellent les dents d'un godet d'une pelle mécanique (voir figure 32). Le sédiment comblant les creusements (CeEt-989-1C4) est similaire en nature et en contenu artefactuel que le lot CeEt-989-1C6, légèrement plus compact cependant. En effet, certains artefacts retrouvés dans les deux lots pourraient provenir des mêmes objets. Il importe néanmoins de souligner qu'aucun artefact associé au Régime français n'a été recueilli : la plupart des objets témoignent d'une occupation principalement de la seconde moitié du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle (figure 34). Cette absence peut s'expliquer par la faible superficie d'excavation. Les similitudes entre les deux lots de même que le niveau de fragmentation des objets et les potentielles corrélations entre les objets retrouvés dans les deux lots semblent indiquer que la perturbation par la pelle mécanique, si tant est que cette hypothèse est acceptée, a soulevé des sédiments archéologiques en place, pour ensuite les redéposer et les compresser. Si tel est le cas, cette interprétation confirme que le lot CeEt-989-1C6 était déjà en place.

ÉVÉNEMENT 4: AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT MUNICIPAL (1974)

Les événements subséquents identifiés dans la sous-opération CeEt-989-1C sont ceux associés à l'aménagement du stationnement mentionnés en introduction à cette section du rapport.

SYNTHÈSE

Les manifestations archéologiques observées dans la sous-opération CeEt-989-1C sont étonnantes! Malgré la petite superficie du sondage manuel, des traces évidentes de construction d'une enceinte de pieux ont pu être identifiées, et la culture matérielle ainsi que la position stratigraphique confirment son ancienneté. Évidemment, des perturbations plus récentes ajoutent une complexité qui nuit à son interprétation et à sa datation définitive.

L'Événement 4, qui porte les traces de la mécanisation, a effacé une partie de l'alignement. Puisque les mêmes sédiments semblent avoir été redéposés au même endroit lors de la perturbation, sa datation est également impossible à déterminer. Certes, il semble facile d'associer cet événement à l'aménagement du stationnement, surtout en raison de l'absence de sédiments archéologiques du début du XX^e siècle. Ainsi, la séquence stratigraphique observée et les événements qui peuvent en être interprétés semblent confirmer qu'un dérasement a précédé une activité de nivellement, sinon des sédiments beaucoup plus hétérogènes auraient été aperçus. Ces précisions viendront certainement lors d'interventions futures.

Une planche synthèse de la sous-opération CeEt-989-1C est présentée à la figure 35.



0 2 cm

*Goulot appliqué au
col d'une bouteille en
verre soufflé*



0 3 cm

*Verre à tige en verre
incolore*



0 5 cm

*Pichet ou jarre en Pearlware « Banded ware »
(fin XVIII^e-XIX^e siècles)*

FIGURE 34. SÉLECTION D'ARTÉFACTS PROVENANT DU LOT CeEt-989-1C4.

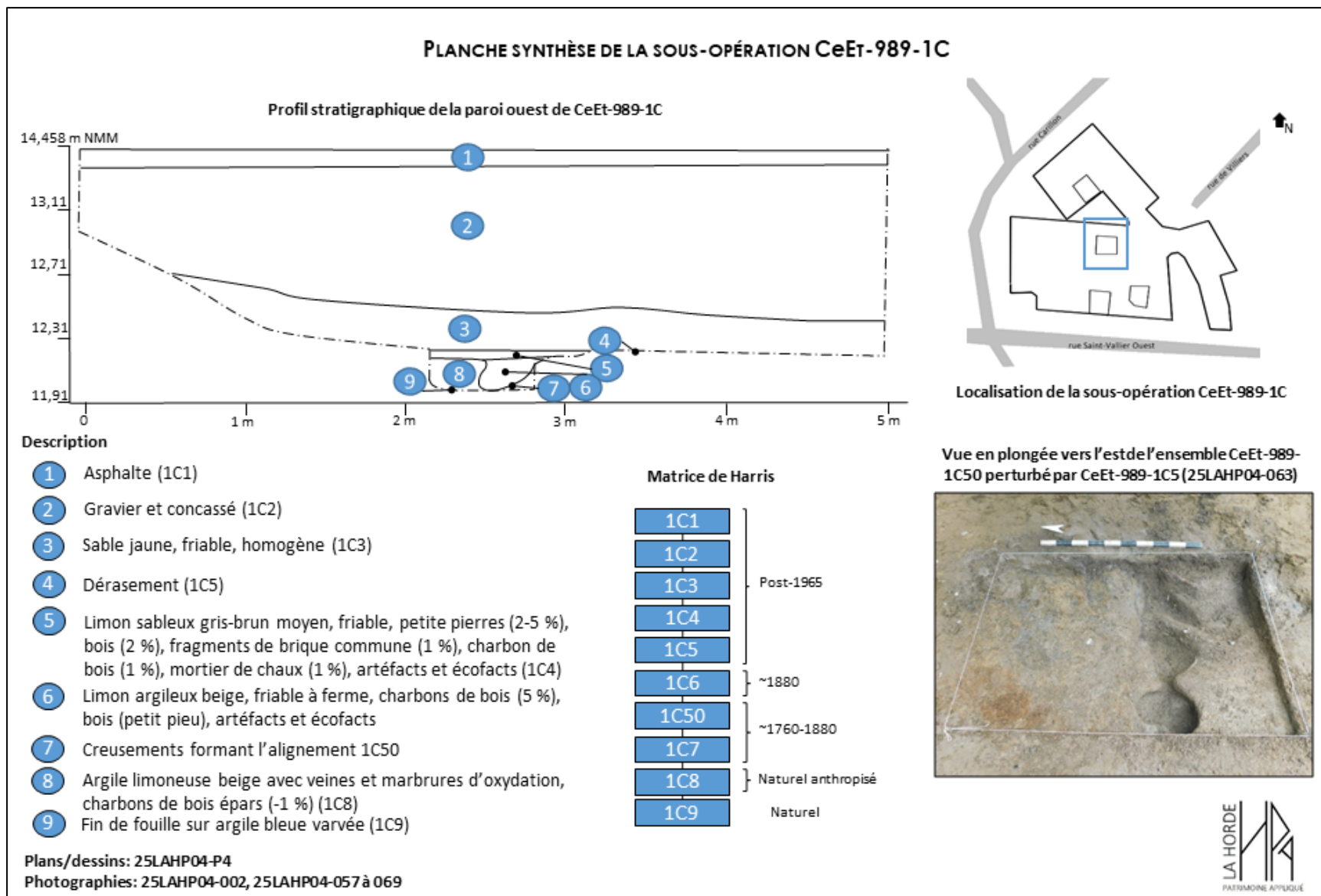


FIGURE 35. PLANCHE SYNTHÈSE DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1C.

III.4 SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1D

La sous-opération CeEt-989-1D est située dans la partie nord du stationnement municipal situé à l'angle des rues Saint-Vallier Ouest et Carillon dans le quartier Saint-Sauveur (voir figure 21). L'excavation mécanique s'est arrêtée sur les sédiments archéologiques en place où un sondage manuel de 1 m sur 1 m a été effectué, comme c'était le cas pour les autres sous-opérations de l'intervention de 2025.

ÉVÉNEMENTS 0-1 : SOL NATUREL ET SOL NATUREL ANTHROPOSÉ

Lots: CeEt-989-1D8 et CeEt-989-1D9

Le sol naturel a été atteint rapidement, soit moins de 0,10 m sous la surface du sondage manuel. Il est représenté par une argile bleue (CeEt-989-1D9) comprenant des pointes de charbon de bois et d'épaisses veines d'oxydation. En raison de sa faible profondeur sous la surface du sondage, une carotte a été effectuée pour en valider le caractère naturel (figure 36). Ainsi, le sol CeEt-989-1D9 a pu être observé sur 0,65 m de profondeur supplémentaire sans qu'aucune manifestation culturelle ne soit identifiée.



FIGURE 36. CAROTTES ISSUES DU SONDRAGE À LA TARIÈRE MANUELLE (1 PO) MONTRANT LA POURSUITE DE L'ARGILE BLEUE CeEt-989-1A9 (25LAHP04-084 ET 25LAHP04-085).

Cette argile est surmontée du sédiment CeEt-989-1D8, une argile sableuse gris moyen, ferme, présentant des charbons de bois épars (2 %). Aucun artefact ni écofact n'a été recueilli dans ce lot, mais la présence de charbons de bois pourrait indiquer une présence humaine de nature indéterminée tout autant que la dispersion de charbons de bois provenant d'un feu d'origine naturelle. Dans le doute, le qualificatif de sol naturel anthropisé lui a été attribué puisque c'est à son interface supérieure que les traces plus évidentes d'une intervention humaine ont été observées.

ÉVÉNEMENT 2: ACTIVITÉ INDÉTERMINÉE (AVANT 1974)

Lots: CeEt-989-1D6, CeEt-989-1D7 et CeEt-989-1D50

Le lot CeEt-989-1D7 est composé d'une argile gris-bleu beigeâtre avec des taches d'oxydation. Sa compacité est ferme et ses inclusions comprennent des petites pierres subanguleuses et des charbons de bois (2-5 %). Il est partiellement recouvert du lot CeEt-989-1D6 qui, lui, est un limon sableux gris-brun moyen, friable, comprenant des charbons de bois, des fragments de brique commune rouge, de petits cailloux ronds et des plaquettes de schiste, ces dernières pouvant indiquer que le lot CeEt-989-1D6 est un remblai qui ne provient pas de l'environnement immédiat du sondage. Évidemment, le lot CeEt-989-1D6 est plus récent que le lot CeEt-989-1D7. Leur histoire semble cependant liée en raison d'une activité indéterminée (CeEt-989-1D50) à l'interface entre ces deux lots (figure 37).



FIGURE 37. VUE EN PLONGÉE VERS L'EST DE L'INTERFACE ENTRE LES LOTS CeEt-989-1D6 ET CeEt-989-1D7 (25LAHP04-076).

Bien qu'une légère dépression vers le sud-ouest soit présente, aucun négatif de pieux n'a été identifié, et ce, malgré une apparente distinction en arc dans l'angle nord-ouest – sud-est. Des petites pierres subanguleuses sont présentes dans la trajectoire de cet arc. Les charbons de bois présents dans le sédiment CeEt-989-1D7 ne semblent pas se poursuivre vers le nord-est. Aucune tranchée n'est apparente, pourtant, il semble bien y avoir quelque chose ou quelque chose n'est plus!

Puisqu'aucun artéfact ou écofact n'est présent dans l'un ou l'autre des sédiments et que cette manifestation ne soit pas apparente dans le profil stratigraphique, il faut donc l'interpréter avec les indices disponibles :

- Le lot CeEt-989-1D7 a : été partiellement retiré pour permettre l'événement CeEt-989-1D50 ou il s'est accumulé contre quelque chose qui n'existe plus;
- L'ensemble est recouvert par le lot CeEt-989-1D6 qui a épousé « la forme » de l'événement CeEt-989-1D50.

Il paraît raisonnable de proposer qu'un bâtiment sans fondation ait siégé à cet endroit. La forme de « l'arc » pourrait être une illusion créée au moment du démantèlement ou par des phénomènes taphonomiques divers. Dans cet axe, un seul bâtiment illustré sur plans historiques entre 1898 et 1923 pourrait avoir généré une empreinte (figure 38). Il est aussi possible qu'un bâtiment secondaire non illustré ait été érigé à une période où une autre de l'occupation du site.

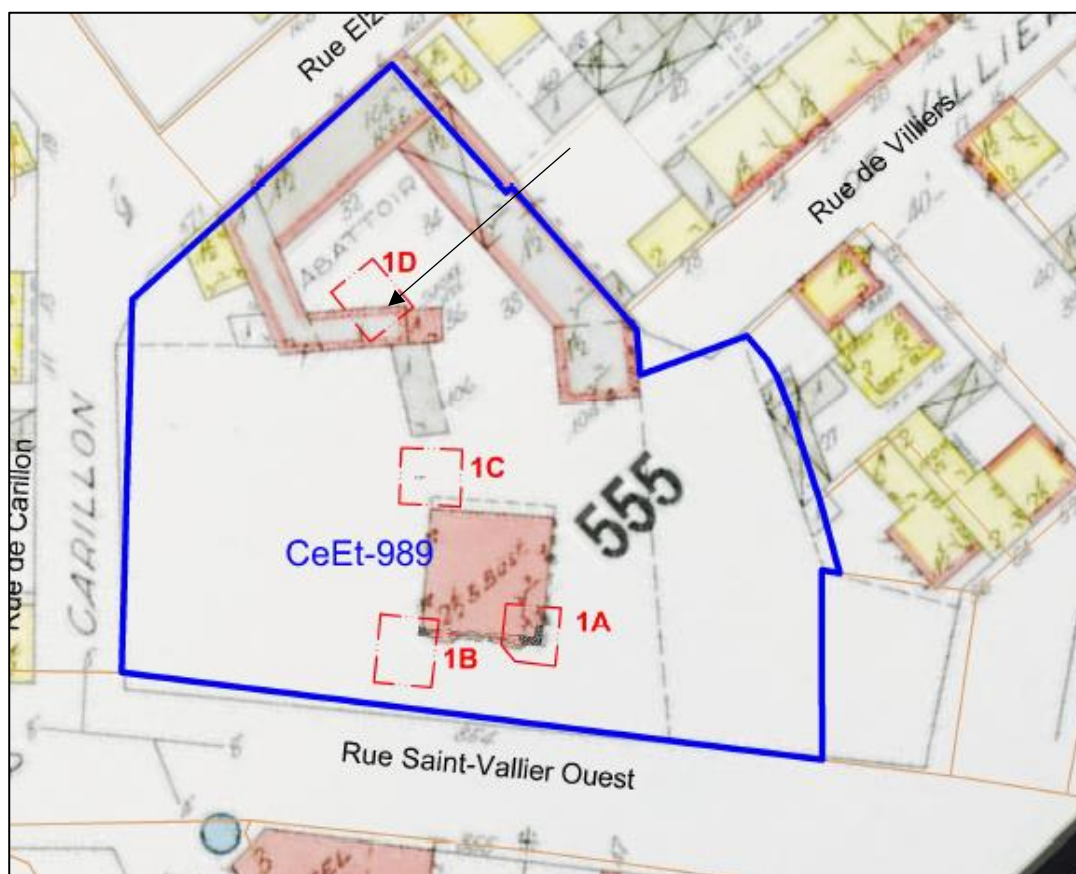


FIGURE 38. EXTRAIT DE LA FIGURE 29 DE CE RAPPORT. SUPERPOSITION DES SOUS-OPÉRATIONS ET VESTIGES AU PLAN D'ASSURANCE DE 1898 DE CHARLES GOAD

ÉVÉNEMENT 3: STATIONNEMENT MUNICIPAL (1974)

Les événements subséquents observés dans la sous-opération CeEt-989-1D sont attribuables à l'aménagement du stationnement évoqué en introduction à cette section du rapport.

SYNTHÈSE

Le peu d'indices archéologiques observés dans cette sous-opération rend difficile une interprétation plus complète. Des traces antérieures à l'aménagement du stationnement ont bel et bien été observées sans qu'il ne soit possible d'approfondir davantage sur leur origine.

Une planche synthèse de la sous-opération CeEt-989-1D est présentée à la figure 39.

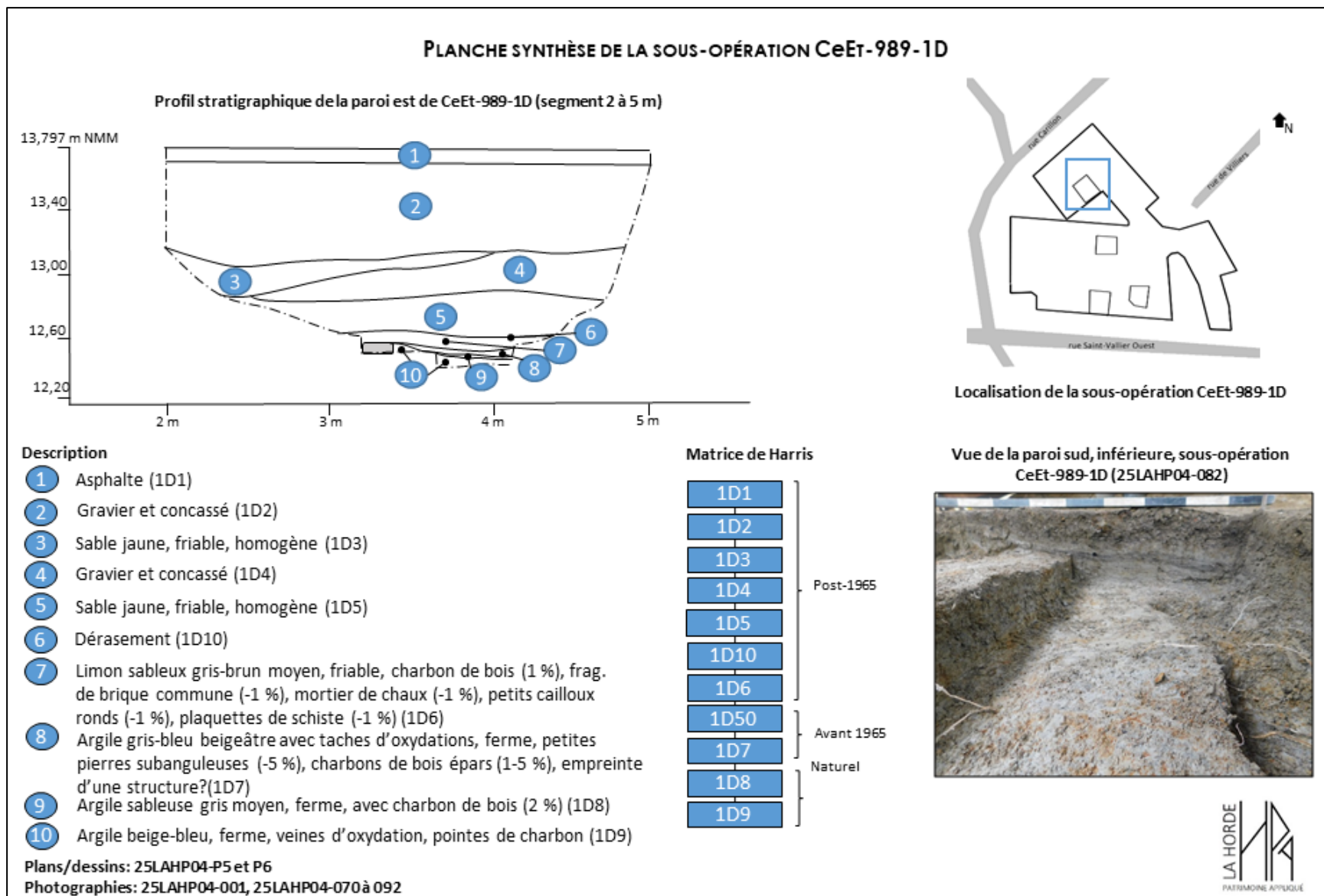


FIGURE 39. PLANCHE SYNTHÈSE DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1D.

CONCLUSION

L'intervention archéologique préventive menée dans les limites du stationnement municipal situé à l'angle des rues Saint-Vallier Ouest et Carillon a permis d'identifier des ressources archéologiques qui méritent une attention particulière, certainement puisque leur démolition est envisagée dans le cadre des travaux de construction projetée. Cet intérêt archéologique a été partagé à la Ville de Québec, qui a pris soin de prévoir des interventions supplémentaires, notamment dans le but de documenter les fondations complètes du bâtiment érigé après 1879 et démoli vers 1974, mais aussi afin de documenter la poursuite des empreintes de pieux, un ensemble probablement érigé au XVIII^e siècle.

Au moment d'écrire ces lignes, les conclusions et les recommandations s'insèrent sans doute dans le domaine de « l'hommage posthume » puisque les interventions recommandées ont déjà été réalisées et que les travaux de construction sont bien entamés. Dans cette perspective, cette conclusion vise plutôt à faire émerger des réflexions. Il n'en demeure pas moins que des questions s'imposent au terme de cette intervention, à savoir :

- Qu'est-il arrivé au bâtiment de l'auberge de 1769-1879 ? Est-ce que les informations recueillies durant les interventions de 2025 permettent de projeter sa localisation considérant une marge d'erreur probable des plans historiques ?
- L'événement associé à l'aménagement de l'alignement de pieux a-t-il pu être éclairci en termes de temporalité et de fonction avant qu'il ne soit occulté par les travaux ? Sinon, qu'aurait-il fallu recueillir pour mieux le comprendre ? Et si cet alignement était plus ancien qu'interprété ?

Ces empreintes, sans affirmer qu'elles sont subtiles, peuvent facilement se fondre dans la masse d'une excavation par niveaux arbitraires ou niveaux multiples en concomitance, voire être non perceptibles pour un œil inexpérimenté. Les événements de cette nature, parfois discrets, demeurent des éléments récurrents, toute période confondue. Comme les levées de terre, les négatifs d'événement forment souvent des ensembles qui doivent être interprétés dans une perspective plus large.

Si un décapage massif a été effectué sur le site lors de l'aménagement du stationnement, voire avant également, des témoins de l'occupation des lieux au XVIII^e siècle étaient toujours présents. Comme quoi, il est prudent de ne jamais présumer de la destruction de ces derniers en milieu urbanisé fortement aménagé.

BIBLIOGRAPHIE

ARTEFACTUEL

2018 Hôpital général de Québec (CeEt-600) : supervision archéologique dans le cadre de l'aménagement d'un nouveau stationnement. Fiducie du patrimoine culturel des Augustines.

BRASSARD, M. & M. LECLERC

2001 Identifier la céramique et le verre ancien du Québec, Cahier d'archéologie du CELAT No 12. Québec, Université Laval et Ville de Québec.

CHAMPLAIN, S. DE

1613 Les Voyages du sieur de Champlain, Xaintongois, capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine. Paris : Jean Berjon.

CHRETIEN, Y. & M. BERNIER

2002 Intervention de sauvetage sur le site de l'Hôpital général de Québec (CeEt-600). Rapport inédit, consulté en avril 2024.

DIONNE, J.-C.

1997 « Nouvelles données sur la transgression laurentienne, côté sud du moyen estuaire du Saint-Laurent, Québec », Géographie physique et Quaternaire, vol. 51, no 2, Pp : 201-210.

1988 « *Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence estuary, Québec, Canada* », Quaternary Research, 29 : 233-244.

GARNEAU, M.

1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », Géographie physique et Quaternaire, vol. 51, no 2, Pp : 211-220.

HARE, J.E.

2003 « MENUT, ALEXANDRE », dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. 5, Université Laval/ University of Toronto. , consulté en août 2025.
https://www.biographi.ca/fr/bio/menut_alexandre_5F.html

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUE

2024 Inventaire archéologique mécanique au Parc Victoria, Québec, été 2024. Ville de Québec. 43 p. + Annexes.

LAMARCHE, L.

2011 Évaluation paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire de la région de Québec : application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. Thèse de doctorat, INRS-EET.

LEMOINE, J. M.

1882 *Picturesque Quebec : a sequel to Quebec past and present*. Montréal : Dawson Brothers.

L'ANGLAIS, P.-G.

1994 Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artefacts et les écofacts. CELAT, Université Laval, Québec.

NOPPEN, L. ET L.K. MORISSET

1998 *Québec de roc et de pierres. La capitale en architecture.* Éditions Multimondes, Commission de la Capitale Nationale du Québec.

OCCHIETTI, S. & P.J.H. RICHARD

2003 Effet réservoir sur les âges ¹⁴C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de déglaciation au Québec méridional. *Géographie physique et Quaternaire* 57, Pp. 115-138.

PARCS CANADA

2005 Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections Version 1.0, Parks Canada, Canada.

ROULEAU, S. & N. FORTIER

2011 Inventaire et surveillances archéologiques 2009. Site du moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884), Boulevard Langelier, rue des Commissaires (CeEt-600) et rue Saint-Félix. Ville de Québec. Rapport inédit, consulté en mai 2024.

SWANNACK, J.D.

1973 Manuel de fouille archéologique, Ottawa, Service des lieux historiques nationaux, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1973.

RESSOURCES EN LIGNE

Archives de la Ville de Québec, consultées en novembre 2025

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/archives/recherche/index.aspx>

Bibliothèque et Archives du Canada, consulté en août 2025

<https://recherche-collection-search.bac-lac.gc.ca/eng/Home/Record?app=fonandcol&ldNumber=4128620&ecopy=e011864904>

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, consulté en août 2025

<https://www.banq.qc.ca/>

Bibliothèque numérique en archéologie, consulté en août 2025.

<https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/>

Florida Museum, Digital ceramic type collection, consulté en septembre 2025

<https://www.floridamuseum.ufl.edu/histarch/ceramic-types/>

IGO2 Portail extranet du ministère de la Sécurité publique, consulté en août 2025

https://mospgovqccab2c.b2clogin.com/mospgovqccab2c.onmicrosoft.com/oauth2/v2.0/authorize?p=b2c_1_extranet_portail_connexion_prod&redirect_uri=https%3A%2F%2Fportail-extranet.msp.gouv.qc.ca%2Fopenidconnectcallback%3D1&client_id=41bae9bf-4578-41e6-a802-cc96a0835382&state=1764869277_511&response_type=code&nonce=bee6mdP5HAGEWq775IOpaA&scope=openid+profile

ANNEXE 1. INVENTAIRE DES ARTÉFACTS ET DES ÉCOFACTS

Lot	Matériau	Objet	Nre art.	Nre objet	Code Fonction hypothèse contextuelle	Commentaires	Date relative artefacts-écofacts
1D1	M3.04.3 Fer tréfilé	Clou	1	1	F5.08.4.2 Fixations	1 clou incomplet (sans la tête) NON CONSERVÉ	Fin XIXe siècle
1D1	M2.3.2 Verre coloré transparent	Bouteille	1	1	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	1 tesson de corps NON CONSERVÉ	XVIIIe siècle-aujourd'hui
1A5	M5.1.7 Os	Oiseau	1	1	E1.3.1.4 Oiseaux	1 fragment de tarsométatarse avec marques de rognage de rongeur NON CONSERVÉ	N.A.
1A5	M2.3.1 Verre coloré opaque	Bouton	1	1	F5.04.2 Attaches	1 petit bouton complet à 4 trous	XIXe-aujourd'hui
1C4	M5.1.7 Os	Mammifères	4	4	E1.3.1.5 Mammifères	1 fragment d'omoplate de grand mammifère terr., 1 fragment d'os long de grand mammifère terr., 1 fragment d'os long de petit mammifère terr., 1 fragment d'os long de moyen mammifère terr.	N.A.
1C4	M3.04.1 Fer forgé	Clous	2	2	F5.08.4.2 Fixations	2 clous complets (5-10 cm)	XVIIe-aujourd'hui
1C4	M2.3.2 Verre coloré transparent	Bouteille	11	2	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	1 col en verre coloré vert foncé sans trace de moule, 9 tessons de corps dont 5 en verre coloré vert pâle et 4 en verre coloré vert foncé, 1 goulot en verre coloré vert pâle irrégulier et épais avec patine et imperfection (soufflé), goulot photographié	XVIIIe-XIXe siècles (Brassard & Leclerc 2001)
1C4	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant ouvert	4	2	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	Tessons de terrine en terre cuite commune à glaçure transparente, sans engobe, dont 1 avec des pointes brune-verdâtre et 2 sont des tessons de bord	XVIIIe-XIXe siècles (Brassard & Leclerc 2001)
1C4	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant ouvert	1	1	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	1 tesson à pâte beige et glaçure jaunâtre rappelant la terre cuite commune du Staffordshire	XVIIIe-XIXe siècles (Brassard & Leclerc 2001)
1C4	M1.2.2.07 Pearlware	Assiette	3	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	3 tessons de marli à décor de type Shell edge vert (légère teinte bleutée)	1780-1840 (Brassard & Leclerc 2001)

Lot	Matériau	Objet	Nre art.	Nre objet	Code Fonction hypothèse contextuelle	Commentaires	Date relative artefacts-écofacts
1C4	M1.2.2.07 Pearlware	Contenant ouvert	3	3	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	3 tessons: 1 fond, 1 corps, 1 bord. Petits contenants ouverts (tasse ou petit bol) avec décor bleu peint à la main, lien probable avec tessons dans CeEt-989-1C6	1780-1840 (Brassard & Leclerc 2001)
1C4	M1.2.2.07 Pearlware	Contenant	13	1	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	13 tessons d'un pichet ou petite jarre en "Banded ware" bleu pâle avec décor en croisillons bleu foncé peint à la main ou mal imprimé. Plusieurs tessons remontent. Lien probable avec tessons similaires dans lot CeEt-989-1C6, peut-être 2 objets (2 tessons de bord qui remontent montrent un décor cannelé vertical, absent du reste des tessons), photographié	1790-1840 (https://www.floridamuseum.ufl.edu/typeceramics/type/annular-ware-banded/)
1C4	M1.2.2.06 Creamware	Contenant	9	2	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	7 tessons de corps sans décor et 2 tessons de bord, dont 1 avec décor moulé	1762-1840 (Brassard & Leclerc 2001)
1C4	M1.2.2 Terre cuite fine vernissée	Contenant	4	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	4 tessons de corps, avec une légère teinte beige (pourrait être Creamware récent?), mais semblent avoir une cuisson différente et un niveau de dégradation différent également	1780-1840 (Brassard & Leclerc 2001)
1C4	M1.6.1 Porcelaine fine européenne	Contenant ouvert	2	2	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de fond à décor oriental bleu et 1 tesson de bord à décor bleu, lien probable avec tessons dans CeEt-989-1C6	XIXe-aujourd'hui (Brassard & Leclerc 2001)
1C4	M1.3.2 Grès cérame fin glaçuré au sel à corps blanc	Contenant ouvert	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de bord avec décor "Bead and reel".	XVIIIe-XIXe siècles (Brassard & Leclerc 2001)
1C4	M2.1 Verre incolore	Verre à tige	2	1	F5.02.1.2 Vaisselle de table pour l'absorption des excitants et alcools	1 fragment de verre à tige (tige-épaule) somme toute robuste et 1 tesson de cheminée avec décor incisé, photographiés	IND.

Lot	Matériau	Objet	Nre art.	Nre objet	Code Fonction hypothèse contextuelle	Commentaires	Date relative artefacts-écofacts
1C6	M5.1.7 Os	Mammifères	11	1	E1.3.1.5 Mammifères	9 fragments d'os longs de mammifères moyens et grands terr., 1 incisive de bœuf et 1 calcaneus de bœuf NON CONSERVÉS	N.A.
1C6	M5.1.3 Coquille	Huîtres	2	1	E1.1 Mollusque	1 valve complète et 1 fragment de valve d'huître NON CONSERVÉS	N.A.
1C6	M5.2.1 Bois	Pieu	1	1	F5.08.3.5 Matériaux de base-bois	Extrémité de pieu de bois façonnée à la hache, photographié, mais NON CONSERVÉ	N.A.
1C6	M1.1.2.5 Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	4	1	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	4 tessons dont la glaçure est fortement dégradée. Pâte presque blanche.	XVIIe-XVIIIe siècles (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.1.1 Terre cuite commune non vernissée	Contenant	5	5	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	4 tessons de corps sans glaçure et 1 tesson de fond, tournés au tour de potier	XVIIe-XVIIIe siècles (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant	8	2	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	5 tessons de corps glaçure translucide (brunâtre), 1 tesson de bord glaçure translucide (brunâtre), 1 tesson de fond glaçure translucide (brunâtre) et 1 petit tesson de corps glaçure brun-noir foncé, sans engobe	XVIIe-XIXe siècles (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.1.2.6 Terre cuite commune vernissée de Buckley	Contenant	1	1	F5 Consommation de la matière fabriquée ou préparée	1 fragment de corps de contenant. Pâte rouge avec des inclusions, glaçure brune très foncé (presque noir) sur la surface intérieure. Sans marque ni décor.	XIXe siècle

Lot	Matériau	Objet	Nre art.	Nre objet	Code Fonction hypothèse contextuelle	Commentaires	Date relative artefacts-écofacts
1C6	M1.1.3.6 Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre à décor sgraffito	Contenant	1	1	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	1 tesson de corps décor peigné	XVIIe-XVIIIe siècles (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.2.1.1 Faïence blanche	Contenant	2	2	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson plat décor peint bleu (photographié) et 1 tesson en apparence altéré par la chaleur	XVIIIe siècle (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.3.1 Terre cuite fine avec engobe et vernissée du Staffordshire	Contenant	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de corps d'un contenant. Pâte fine avec des inclusions de couleur beige rosâtre. Semble y avoir une couche d'engobe blanc recouverte d'une glaçure jaunâtre sur les surfaces intérieure et extérieure. Probablement une production du Staffordshire. 1 tesson à pâte fine dure émail beige jaunâtre en biscuit, origine indéterminée.	1762-1840 (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.2.2.06 Creamware	Contenants ouverts	28	5	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 tessons de bord sans décor, 1 tesson de corps avec marbrures brunes (photographié), 1 tesson de bord décor perlé (photographié), 3 tessons d'anses décor linéaire moulé, 20 tessons de corps sans décor, 1 tesson de marli avec décor indéterminé double (photographié)	1762-1840 (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.2.2.06 Creamware	Pot de chambre	1	1	F5.05.2 Hygiène	1 tesson de bord replié rond sans décor rappelant la morphologie des pots de chambre	1762-1840 (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.2.2.06 Creamware	Assiette	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de fond épais sans décor et 1 tesson de marli sans décor	1762-1840 (Brassard & Leclerc 2001)

Lot	Matériau	Objet	Nre art.	Nre objet	Code Fonction hypothèse contextuelle	Commentaires	Date relative artefacts-écofacts
1C6	M1.2.2.07 Pearlware	Contenants ouverts	8	3	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	3 tessons de corps et 1 tesson de bord avec décor peint bleu foncé (lien probable avec tessons dans CeEt-989-1C4), 1 tesson de corps avec décor oriental bleu de type Blue Willow, 1 tesson de corps et 2 tessons de bord ou de pied avec décor engobe mocha uni et incisions linéaires bleu foncé	1780-1840 (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.2.2.07 Pearlware	Assiette	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de marli à décor de type Shell edge vert (teinte plutôt beige, mais trait peint linéaire)	1780-1840 (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.2.2.09 Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette	4	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	2 tessons de bord décor "blé" moulé qui remontent et 1 tessons de corps décor moulé en relief, 1 tesson de corps type White Granit	2e moitié du XIXe siècle (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.2.4.1 Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe-tuyau	1	1	F5.03.1 Absorption des narcotiques	1 court segment de tuyau de pipe à fumer, sans décor, très petit diamètre	XIXe siècle
1C6	M1.6.1 Porcelaine fine européenne	Contenant ouvert	4	2	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 tessons de corps sans décor ainsi que 1 tesson de fond et 1 tesson de corps avec décor d'inspiration orientale (lien probable avec tesson dans CeEt-989-1C4)	XIXe-aujourd'hui (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M3.04.1 Fer forgé	Clous	3	3	F5.08.4.2 Fixations	3 clous forgés complets (5 à 10 cm)	N.A.
1C6	M3.04.2 Fer laminé	Clous	2	2	F5.08.4.2 Fixations	1 clou laminé complet, 1 clou laminé sans tête	N.A.
1C6	M2.1 Verre incolore	Verre à tige	2	1	F5.02.1.2 Vaisselle de table pour l'absorption des excitants et alcools	1 segment (tige-épaule) de verre à tige similaire à celui retrouvé dans CeEt-989-1C4 et 1 tesson de corps avec décor du verre à tige (photographié)	N.A.
1C6	M2.1 Verre incolore	Contenant	2	1	F Indéterminée	2 tessons de bord de gobelet, bibelot, mobilier indéterminé	N.A.

Lot	Matériau	Objet	Nre art.	Nre objet	Code Fonction hypothèse contextuelle	Commentaires	Date relative artefacts-écofacts
1C6	M2.1 Verre incolore	Contenants ouverts	8	3	F5 Consommation de la matière fabriquée ou préparée	tessons de corps sans décor pouvant appartenir à des bouteilles, des gobelets, des verres à tige, des bibelots, etc.	N.A.
1C6	M2.1 Verre incolore	Bouteille	1	1	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	1 goulot avec décor incisé vertical à la machine	XIXe-aujourd'hui
1C6	M2.2.1 Verre teinté bleu-vert	Bouteille	1	1	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	1 tesson de corps avec une légère teinte bleu-vert industriel	XIXe-aujourd'hui
1C6	M2.2.1 Verre teinté bleu-vert	Contenant	3	1	F Indéterminée	2 tessons de corps sans décor et 1 tesson de bord irrégulier (bibelot, gobelet, fiole)	N.A.
1C6	M2.3.2 Verre coloré transparent	Bouteille	28	3	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	26 tessons de corps en verre coloré vert foncé (différentes teintes) et 2 culs en verre coloré vert foncé, aucune trace de moule décelée, mais plusieurs bulles et imperfections indiquent le soufflage	N.A.
1C6	M2.1 Verre incolore	Vitre	1	1	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	1 tesson plat	N.A.
1C6	M2.2.1 Verre teinté bleu-vert	Vitre	3	2	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	3 tessons plats	N.A.
1C6	M2.3.2 Verre coloré transparent	Vitrail	1	1	F5.08.1.2 Décoration des habitations et autres constructions	1 tesson de verre coloré vert translucide, plat, pourrait être associé à un vitrail ou à du verre ornemental-architectural (mobilier)	N.A.